

Lignes directrices sur les soins infirmiers en santé mentale

2024



ICN

**Conseil International
des Infirmières**

La voix mondiale des soins infirmiers

Photo de couverture: pikisuperstar, Freepik

Tous droits réservés, y compris pour la traduction dans d'autres langues. La reproduction photomécanique de cette publication, son stockage dans un système d'information, sa transmission sous quelque forme que ce soit et sa vente sont interdits sans la permission écrite du Conseil International des Infirmières. De courts extraits (moins de 300 mots) peuvent être reproduits sans autorisation, pour autant que la source soit indiquée..

Copyright © 2024 par le CII - Conseil International des Infirmières,
3, place Jean-Marteau, 1201 Genève, Suisse

ISBN: 978-92-95124-29-5

AUTEURS

David Stewart

Infirmier général adjoint
Conseil International des Infirmières

Madeline A. Naegle

Professeur émérite et professeur adjoint
Consultante internationale en santé mentale
New York University Meyers College of Nursing
États-Unis

Espen Gade Rolland

Chef du groupe professionnel santé mentale et toxicomanie
de la Norwegian Nurses Organization
Professeur assistant à l'école supérieure diaconale Lovisenberg
Norvège

Frances Hughes

Chercheuse principale, Centre of Hospital Research Outcomes
Université de Pennsylvanie
Nouvelle-Zélande

Kim Ryan

Professeur adjoint, Université de Sydney
Australie

ASSURANCE QUALITÉ

Mohammed Aldalaykeh

Département des affaires cliniques, Université du Qatar
Qatar

Adrian Armitage

Directeur général, Australian College of Mental Health Nursing
Australie

Linda Beeber

Infirmière de pratique avancée
Professeur émérite, École d'infirmières, Université de Caroline du Nord
États-Unis

Stian Biong

Professeur de soins de santé mentale
Collège universitaire diaconal Lovisenberg
Norvège

Sharon Brownie

Professeur, Swinburne University of Technology
Australie

Sandra J. Cadena

Soins infirmiers communautaires internationaux en santé mentale
et en psychiatrie
Codirectrice, Un Banquillo Amigable
Colombie

Kathleen R. Delaney

Professeur, Département de la santé communautaire, des systèmes
et de la santé mentale
Rush College of Nursing
États-Unis

Hiroimi Eto

Professeur, Université de Nagasaki
Japon

Nina Kilku

Professeur associé, présidente des infirmières psychiatriques européennes

Sheryl Garriques-Lloyd

Maître de conférences, Université des Indes occidentales
Campus Mona Jamaica
Jamaïque

Gísli Kort Kristófersson

Professeur, Université d'Akureyri
Islande

Silvina Malvarez

Professeur et chercheuse, Université nationale de Cordoba
Argentine

Wendy McIntosh

Consultante, Davaar Consultancy Training & Development Pty. Ltd.
Australie/Royaume-Uni

Rachel Rossiter

Professeur associé de sciences infirmières
École des sciences infirmières, paramédicales et de la santé
Université Charles Sturt
Australie

Divane Vargas

Professeur, École d'infirmières, Université de São Paulo
Brésil

Emma Wadey

Directrice adjointe des soins infirmiers en santé mentale
National Health Service England
Angleterre

RÉSUMÉ

Les présentes Lignes directrices sur les soins infirmiers en santé mentale ont été élaborées en collaboration avec des experts en soins infirmiers du monde entier. Les recommandations qui y figurent sont autant d'indications sur la manière de renforcer les soins infirmiers en santé mentale; elles s'adressent aux organisations professionnelles, aux prestataires de soins de santé, aux organismes de réglementation, aux décideurs politiques et au public, avec pour objectif de maintenir et d'améliorer la qualité et la sécurité de la prestation des soins de santé mentale. Les Lignes directrices s'adressent à tous les personnels infirmiers, qu'ils travaillent dans des établissements de soins généraux ou dans des services spécialisés en santé mentale.

TABLE DES MATIÈRES

AUTEURS	3
RÉSUMÉ	5
LISTE DES TABLEAUX	8
DÉFINITIONS.....	8
AVANT-PROPOS	10
RÉSUMÉ POUR DÉCIDEURS	12
OBJECTIF DES LIGNES DIRECTRICES.....	15
INTRODUCTION	16

CHAPITRE

1

L'URGENCE D'INVESTIR DANS LES SOINS INFIRMIERS EN SANTÉ MENTALE	17
L'ÉNORME FARDEAU DE LA MALADIE.....	17
LE FOSSÉ MONDIAL ENTRE LA SANTÉ PHYSIQUE ET LA SANTÉ MENTALE	18
LES FAIBLESSES DU MODÈLE ACTUEL DE LA SANTÉ MENTALE.....	18
SANTÉ MENTALE: UN OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET UN DROIT DE L'HOMME.....	19
LA PÉNURIE MONDIALE DE MAIN-D'ŒUVRE EN SANTÉ MENTALE.....	19
VERS UNE PRESTATION DE SERVICES DE SANTÉ MENTALE EFFICACE ET FONDÉE SUR LES DROITS.....	21
L'INVESTISSEMENT, UN IMPÉRATIF.....	21
LES GROUPES DE POPULATION VULNÉRABLES	21
LES CONTRIBUTIONS INDISPENSABLES DES SOINS INFIRMIERS EN SANTÉ MENTALE À LA SANTÉ MONDIALE.....	22
DÉPRÉCIÉES ET SOUS-ÉVALUÉES	23

CHAPITRE

2

DESCRIPTION DE SOINS INFIRMIERS EN SANTÉ MENTALE	24
LES RÔLES DISTINCTIFS DES INFIRMIÈRES EN SANTÉ MENTALE.....	24
– <i>Infirmières diplômées</i>	<i>24</i>
– <i>Infirmières en santé mentale.....</i>	<i>25</i>
– <i>Infirmières de pratique avancée en santé mentale.....</i>	<i>26</i>

CHAPITRE

3

CONTEXTES DE PRATIQUE ET MODÈLES DE SOINS.....	28
CARACTÉRISTIQUES DES INFIRMIÈRES TRAVAILLANT DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ MENTALE.....	29
DOMAINE DE PRATIQUE DES SOINS INFIRMIERS EN SANTÉ MENTALE	32
DOMAINE DE PRATIQUE DES INFIRMIÈRES DE PRATIQUE AVANCÉE EN SANTÉ MENTALE	37
RÉSUMÉ	38

CHAPITRE

4

LA FORMATION POUR AMÉLIORER LES SOINS DE SANTÉ MENTALE.....39

SANTÉ MENTALE, ÉTHIQUE ET DROIT.....41

FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE INFIRMIÈRE - ENSEIGNEMENT DE PREMIER CYCLE..... 42

LA FORMATION AUX SOINS INFIRMIERS EN SANTÉ MENTALE..... 43

INFIRMIÈRE DE PRATIQUE AVANCÉE EN SANTÉ MENTALE..... 45

– *Difficultés liées à la définition d'une norme minimale de formation à la pratique avancée des soins infirmiers en santé mentale.....47*

ÉTUDES SUPÉRIEURES..... 48

– *Durée de l'enseignement..... 48*

– *Accréditation de programmes de formation universitaire supérieure en soins infirmiers en santé mentale..... 48*

CHAPITRE

5

ÉTABLISSEMENT D'UNE NORME PROFESSIONNELLE POUR LES INFIRMIÈRES EN SANTÉ MENTALE 49

CERTIFICATION ET SOINS INFIRMIERS EN SANTÉ MENTALE..... 49

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU.....51

CHAPITRE

6

CONTRIBUTIONS DES INFIRMIÈRES EN SANTÉ MENTALE AUX SERVICES DE SANTÉ.....53

PROMOTION DES SOINS HOLISTIQUES CENTRÉS SUR LA PERSONNE..... 53

AMÉLIORATION DU RAPPORT COÛT-EFFICACITÉ DES SOINS..... 54

RÔLE DIVERSIFIÉ DES INFIRMIÈRES EN SANTÉ MENTALE..... 54

AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX SOINS..... 55

OPTIMISATION DES RÉSULTATS POUR LES PATIENTS.....56

NAVIGATION DANS LE SYSTÈME DE SANTÉ..... 56

LES INFIRMIÈRES DE PRATIQUE AVANCÉE EN SANTÉ MENTALE PRODIGENT DES SOINS DE QUALITÉ ET ACCESSIBLES..... 57

CONSÉQUENCES POUR LES POLITIQUES ET POUR LA PRATIQUE..... 58

RÉSUMÉ DE LA RECHERCHE.....59

CONCLUSION..... 60

RÉFÉRENCES..... 61

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Caractéristiques des différents niveaux d’infirmières en santé mentale

Tableau 2: Éléments essentiels du domaine de pratique des infirmières en santé mentale

Tableau 3: Domaine de pratique des infirmières en santé mentale

Tableau 4: Domaine de pratique des infirmières de pratique avancée en santé mentale

DÉFINITIONS

INFIRMIÈRE DE PRATIQUE AVANCÉE (IPA)

Une infirmière de pratique avancée (IPA) est une infirmière généraliste ou spécialisée qui a acquis, à travers des études supérieures plus poussées (au minimum un master), les connaissances théoriques, le savoir-faire nécessaire aux prises de décisions complexes de même que les compétences cliniques indispensables à la pratique avancée de son métier, pratique avancée dont les caractéristiques sont déterminées par le contexte dans lequel l’infirmière sera autorisée à exercer [Conseil International des Infirmières, 2020a].

MODÈLE BIOMÉDICAL

Le modèle biomédical de la santé mentale repose sur l’idée que les troubles mentaux sont causés par des facteurs neurobiologiques. En conséquence, les soins sont généralement centrés sur le diagnostic, les médicaments et la réduction des symptômes, plutôt que sur la prise en compte de l’ensemble des facteurs sociaux et environnementaux qui peuvent influencer la santé mentale. Cela peut conduire à une approche étroite des soins et du soutien qui ne s’attaque pas aux causes profondes de la détresse et des traumatismes [Organisation mondiale de la Santé et Haut-Commissaire aux droits de l’homme, 2023].

APPROCHE FONDÉE SUR LES DROITS DE L’HOMME

Une approche fondée sur les droits de l’homme est un cadre conceptuel de processus et d’actions qui repose sur la législation internationale en matière de droits de l’homme et vise à promouvoir et à protéger ces droits. La santé mentale abordée selon cette approche implique d’adopter des cadres juridiques et politiques et de mettre en œuvre de pratiques compatibles avec les obligations des États en vertu du droit international des droits de l’homme. L’approche est conçue pour permettre à tous les acteurs étatiques et non étatiques d’identifier, d’analyser et de traiter les inégalités et la discrimination afin d’atteindre les personnes qui seraient sans cela laissées-pour-compte, en garantissant la participation de tous les acteurs, des décideurs politiques, des organisations de la société civile, des groupes communautaires et des groupes de base; et, si nécessaire, en garantissant des voies de recours et de responsabilité [Organisation mondiale de la Santé et Haut-Commissariat aux droits de l’homme, 2023].

SANTÉ MENTALE

La santé mentale correspond à un état de bien-être mental qui permet à un individu de réaliser son potentiel, d’affronter les sources de stress de la vie, de travailler de manière productive et de contribuer à la vie de la communauté [Organisation mondiale de la Santé, s.d.].

PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE

Terme général couvrant les troubles mentaux et les handicaps psychosociaux. Il couvre également d'autres états mentaux associés à une détresse significative, à une altération du fonctionnement ou à un risque d'automutilation. (OMS, 2022b)

SOINS INFIRMIERS EN SANTÉ MENTALE¹

En tant que spécialité, les soins infirmiers en santé mentale consistent à prodiguer, à des personnes qui souffrent, ou risquent de souffrir, de problèmes mentaux ou liés à l'usage de substances psychoactives, ou de problèmes de comportement, des soins globaux afin de promouvoir leur bien-être physique et psychosocial. Cette spécialité insiste sur les rapports humains comme outils thérapeutiques et prend en compte les facteurs extérieurs qui influencent la santé mentale. Les infirmières en santé mentale ne se bornent pas à dispenser des soins physiques: elles socialisent, animent et communiquent avec leurs patients pour créer un cadre sûr et agréable favorisant un changement positif [Stewart *et al.*, 2022].

PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE

La promotion de la santé mentale comprend des interventions visant à protéger, soutenir et préserver le bien-être émotionnel et social, de même qu'à créer des conditions individuelles, sociales et environnementales qui permettent un développement psychologique et psychophysiologique optimal et améliorent la capacité d'adaptation et la résilience des individus. La promotion de la santé mentale fait référence à la santé mentale positive plutôt qu'à la notion de «mauvaise santé mentale» [Organisation mondiale de la Santé, s.d.]

SERVICES DE SANTÉ MENTALE

Les services de santé mentale sont le moyen de prodiguer des interventions efficaces en matière de santé mentale. La manière dont ces services sont organisés au sein des systèmes de santé a une incidence importante sur leur efficacité. En règle générale, les services de santé mentale sont dispensés dans des centres de consultation externe, des centres de traitement de jour, des services psychiatriques au sein d'un hôpital général, des équipes de santé mentale communautaires, des logements subventionnés dans la communauté et des hôpitaux psychiatriques [Organisation mondiale de la Santé, s.d.].

STIGMATISATION

La stigmatisation est définie comme une marque distinctive établissant une démarcation entre la personne désignée et autrui, tout en attribuant des caractéristiques négatives à cette personne. La stigmatisation attachée à la maladie mentale entraîne souvent l'exclusion et la discrimination sociale, religieuse et juridique, ce qui crée un fardeau supplémentaire pour la personne affectée [Organisation mondiale de la Santé, s.d.]

¹ Dans de nombreux pays, le titre d'«infirmière spécialisée en santé mentale et psychiatrie» désigne les infirmières en santé mentale. Par souci de concision, les présentes lignes directrices utilisent l'expression «infirmières en santé mentale».

AVANT-PROPOS

Le Conseil International des Infirmières (CII) présente ses Lignes directrices au moment même où le monde est confronté à des défis sans précédent, dont bon nombre ont des implications profondes pour la santé et le bien-être mentaux. Face à l'évolution rapide des paradigmes de soins, le rôle des infirmières en santé mentale n'a jamais été aussi vital.

La santé mentale n'est pas seulement l'absence de troubles mentaux: il s'agit d'un état de bien-être général dans lequel les individus prennent conscience de leurs propres capacités, gèrent le stress, travaillent de manière productive et contribuent à la vie de la communauté. Les infirmières en santé mentale sont au premier plan de cette mission, leur expertise et leurs compétences étant essentielles pour créer des systèmes de santé réactifs et centrés sur la personne, dans lesquels des soins compatissants sont prodigués aux personnes hors de toute *considération* «*d'âge, de couleur, de culture, d'origine ethnique, de handicap ou de maladie, de genre, d'orientation sexuelle, de nationalité, de politique, de langue, de race, de croyance religieuse ou spirituelle, ou de situation juridique, économique ou sociale*» [Conseil International des Infirmières, 2021a].

Les aspects relatifs aux droits de l'homme doivent être au premier plan des soins de santé mentale. Les personnes souffrant de troubles mentaux ont les mêmes droits que n'importe qui d'autre de vivre à l'abri de la discrimination, de la violence et de la stigmatisation. Malheureusement, dans le monde entier, de nombreuses personnes sont marginalisées, discriminées et incarcérées, les troubles mentaux dont elles souffrent étant banalisés ou mal interprétés. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) relève, dans son Atlas 2020 de la santé mentale, que seuls 39% des États Membres de l'OMS font état d'un alignement total de leur législation sur les instruments relatifs aux droits de l'homme. Les infirmières ont l'obligation éthique d'œuvrer à la réduction de la stigmatisation et de défendre les droits fondamentaux de ces personnes, en veillant à ce qu'elles bénéficient du respect, de la dignité et des soins de qualité qu'elles méritent.

La stigmatisation de la santé mentale est un problème important qui doit être traité. La discrimination se manifeste souvent de manière subtile, par le langage, les images véhiculées par les médias et l'exclusion sociale. Elle perpétue un discours néfaste selon lequel les troubles mentaux sont des échecs personnels plutôt que des problèmes de santé. Les infirmières en santé mentale sont particulièrement bien placées pour lutter contre ces préjugés, non seulement en prodiguant des soins empathiques, centrés sur la personne et fondés sur des données probantes, mais aussi par le biais de l'éducation du public et du plaidoyer.

Colossal, le fardeau mondial des troubles de la santé mentale ne cesse de croître. Selon une récente étude du *Lancet* [McGrath *et al.*, 2023] une personne sur deux dans le monde sera atteinte d'un trouble de la santé mentale à un moment ou à un autre de sa vie. Cette crise ne touche pas toutes les communautés de la même manière: les groupes vulnérables et minoritaires

portent une part disproportionnée du fardeau de la mauvaise santé mentale, qui souvent aggravée par des déterminants sociaux tels que la pauvreté, la discrimination et l'accès limité à des soins de bonne qualité.

Face à de tels problèmes, l'importance n'a jamais été aussi grande d'investir dans le personnel infirmier spécialisé en santé mentale, qui est souvent le premier point de contact pour les personnes en détresse psychologique. Les infirmières travaillent dans différents contextes – hôpitaux, cliniques externes, écoles, établissements pénitentiaires et communautés – et fournissent des services inestimables allant de la prévention et de l'intervention en amont aux soins aigus et à long terme. Par conséquent, il n'est pas seulement avantageux d'investir dans le développement et le maintien de



Les aspects relatifs aux droits de l'homme doivent être au premier plan des soins de santé mentale. Les personnes souffrant de troubles mentaux ont les mêmes droits que n'importe qui d'autre de vivre à l'abri de la discrimination, de la violence et de la stigmatisation.

la main-d'œuvre infirmière en santé mentale, de son domaine de pratique et de ses compétences, ainsi que dans le bien-être des infirmières concernées: il s'agit aussi d'une nécessité pour bâtir un système de santé résilient et des communautés en bonne santé. Quant aux investissements destinés à remédier à la pénurie d'infirmières en santé mentale, ils sont aussi essentiels pour intégrer les soins de santé mentale dans les services primaires et parvenir à la couverture sanitaire universelle.

Les lignes directrices contenues dans les pages qui suivent serviront à quiconque entend améliorer les services de santé mentale en favorisant une pratique professionnelle des soins infirmiers dans ce domaine. Le CII entend ce faisant donner aux professionnels des soins infirmiers, aux décideurs politiques, aux enseignants et aux organisations de santé les moyens d'agir en connaissance de cause. En appliquant ces lignes directrices, nous pouvons collectivement contribuer à de meilleurs résultats en matière de santé mentale et créer des systèmes capables de répondre aux besoins de santé mentale des populations du monde entier.

Cette publication témoigne de l'engagement constant du CII en faveur de soins de haute qualité, éthiques et empreints de compassion pour les personnes souffrant de problèmes de santé mentale. Nous espérons que nos lignes directrices serviront de pierre angulaire à l'édification d'un système de soins de santé mentale plus efficace, plus équitable et plus humain dans le monde entier.

Dr Pamela F. Cipriano

Présidente

Conseil International des Infirmières



Investir dans le développement et le maintien de la main-d'œuvre infirmière en santé mentale, de son domaine de pratique et de ses compétences, ainsi que dans le bien-être des infirmières concernées: il s'agit aussi d'une nécessité pour bâtir un système de santé résilient et des communautés en bonne santé. Quant aux investissements destinés à remédier à la pénurie d'infirmières en santé mentale, ils sont aussi essentiels pour intégrer les soins de santé mentale.



© Université des sciences médicales de Téhéran, Iran



Le Dr Haleh Jafari, une infirmière iranienne, prodigue des soins de santé mentale et physique aux enfants qui travaillent dans les rues de Téhéran. Ces enfants travailleurs ont difficilement accès aux services de santé et sont souvent exposés à des abus physiques et sexuels, ainsi qu'à la drogue.

RÉSUMÉ POUR DÉCIDEURS

Le Conseil International des Infirmières (CII) entend mettre en avant, par le biais de ses lignes directrices exhaustives, l'importance cruciale des soins infirmiers en santé mentale dans le paysage mondial de la santé. Les lignes directrices servent de cadre unificateur pour informer et aider les parties prenantes – grand public, gouvernements, professionnels de la santé, décideurs politiques et enseignants – à comprendre et mettre en œuvre des bonnes pratiques en matière de soins infirmiers en santé mentale. Le CII y plaide pour l'élaboration de politiques solides, de plans stratégiques ainsi que de cadres d'enseignement qui permettent de prodiguer des soins cohérents et de haute qualité, de même que pour une recherche innovante dans le domaine des soins infirmiers en santé mentale dans le monde entier.

L'objectif premier des lignes directrices est d'harmoniser les pratiques infirmières en santé mentale dans tous les pays, afin de donner plus de cohérence et de clarté à la formation, à la certification et à la pratique des infirmières en santé mentale. Les lignes directrices constituent une base pour l'élaboration de politiques, de plans, de cadres et de stratégies qui soutiennent les infirmières en santé mentale et répondent aux besoins globaux des individus, des groupes et des communautés touchés par des problèmes de santé mentale.

L'Organisation mondiale de la Santé estime qu'environ un individu sur huit souffre d'un trouble mental, ce qui contribue de manière importante à la charge de morbidité mondiale. Cette situation est aggravée par la stigmatisation sociale, qui conduit à la discrimination et à un accès limité aux soins de santé nécessaires. Les infirmières en santé mentale, dotées de connaissances, d'aptitudes et de compétences spécialisées, sont particulièrement bien placées pour prodiguer des soins globaux et répondre aux besoins sanitaires et psychosociaux complexes de ces personnes.

LE RÔLE ESSENTIEL DES PERSONNELS INFIRMIERS DANS LES SOINS DE SANTÉ MENTALE

Le CII estime que tous les personnels infirmiers, quelle que soit leur spécialisation, jouent un rôle essentiel dans les soins de santé mentale. Qu'il s'agisse d'améliorer l'accès aux soins, de lutter contre la stigmatisation, de défendre les droits de l'homme ou de prodiguer des soins de qualité, les infirmières sont à l'avant-garde de l'engagement communautaire et de la défense des intérêts des patients. Les présentes lignes directrices recommandent vivement d'intégrer l'enseignement de la santé mentale dans les programmes d'études de premier cycle en soins infirmiers, afin que tous les personnels infirmiers soient dotés des connaissances et des compétences fondamentales en matière de santé mentale. Cette compétence de base est essentielle pour pouvoir identifier en amont et gérer les problèmes de santé mentale, orienter les patients de manière efficace et prodiguer des soins holistiques et compatissants.

SPÉCIALISATION ET PRATIQUE AVANCÉE DES SOINS INFIRMIERS EN SANTÉ MENTALE

Si tous les personnels infirmiers contribuent aux soins de santé mentale, il existe cependant aussi un besoin important de spécialisation et de rôles de pratique avancée dans ce domaine. Les infirmières en santé mentale sont généralement tenues de suivre une formation universitaire supérieure², afin d'acquérir une expertise approfondie pour gérer les aspects sanitaires, psychologiques, sociaux et biologiques complexes des troubles de la santé mentale. Nos lignes directrices soulignent le rôle global des infirmières en santé mentale, qui ne se contentent pas d'offrir des soins thérapeutiques, mais s'engagent également dans le plaidoyer, l'éducation, la recherche, la gestion et la collaboration interdisciplinaire afin d'améliorer l'accès aux soins de santé et leur qualité.

² Dans certains pays, le diplôme de premier cycle en soins infirmiers en santé mentale permet déjà de se spécialiser dans ce domaine. Toutefois, selon les lignes directrices du CII, les soins infirmiers de pratique avancée requièrent au minimum un diplôme de niveau master dans ce domaine de spécialité.

Les infirmières de pratique avancée en santé mentale (IPASM), positionnées pour un champ d'exercice plus étendu, doivent détenir au minimum un master. Leurs compétences cliniques avancées, leur leadership et leurs connaissances les rendent indispensables à la gestion des comorbidités, à la réalisation d'évaluations complètes et à la mise en œuvre d'interventions nuancées et centrées sur la personne. Les IPASM disposent d'une plus grande autonomie dans leur pratique tout en travaillant au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Elles sont reconnues pour leur capacité à prodiguer des soins avancés et individualisés, en particulier pour les personnes présentant des comorbidités complexes.

APPEL À UN INVESTISSEMENT RENFORCÉ DANS LA SANTÉ MENTALE

Le CII affirme qu'il est urgent d'investir davantage dans la santé mentale et les soins infirmiers en santé mentale. Il faut à cet égard mettre en place une main-d'œuvre infirmière en santé mentale solide, y compris en étendant les rôles de l'IPASM. Les investissements destinés à remédier aux pénuries de personnel infirmier et à intégrer les soins de santé mentale dans les services primaires sont essentiels pour réaliser la couverture sanitaire universelle.

Des investissements doivent également être consacrés à la sphère éducative, depuis le premier cycle jusqu'aux niveaux de spécialisation et de pratique avancée, afin de garantir la formation d'une main-d'œuvre infirmière hautement qualifiée et compétente. Le perfectionnement professionnel continu est lui aussi considéré comme essentiel, car il permet aux infirmières de se tenir au courant des progrès scientifiques, cliniques et éthiques dans le domaine des soins.

RESPECTER LES DROITS DE L'HOMME ET LES NORMES ÉTHIQUES DANS LES SOINS INFIRMIERS EN SANTÉ MENTALE

Défendre les soins de santé mentale en tant que droit humain fondamental reste une responsabilité vitale pour les infirmières du monde entier [Organisation mondiale de la Santé, 2022]. Les infirmières sont particulièrement bien placées pour défendre les droits de l'homme dans les établissements de santé mentale en luttant activement contre la stigmatisation et la discrimination, en garantissant un accès équitable aux soins et en respectant la dignité et l'autonomie des personnes souffrant de troubles mentaux. En outre, les infirmières doivent être inébranlables dans le respect de leurs obligations éthiques, en équilibrant les dynamiques complexes de la confidentialité, du consentement éclairé et du droit au traitement ou au refus de traitement. Une formation complète sur l'éthique de la santé mentale et les cadres juridiques y relatifs est essentielle, car elle permet aux infirmières de naviguer dans des situations complexes et de défendre efficacement leurs patients. En intégrant ces principes dans leur pratique, les infirmières contribuent non seulement à des soins plus humains, mais favorisent également une culture des soins de santé qui défend les normes éthiques les plus élevées et le respect des droits de l'homme.

Le CII juge essentielle l'inclusion, dans la formation de premier cycle en soins infirmiers, de cours portant sur les besoins et les droits des personnes atteintes de troubles mentaux, cours devant être dispensés conjointement avec des personnes ayant une expérience vécue des troubles mentaux. Le CII demande également que les programmes de formation intègrent des compétences en matière de réduction de la stigmatisation fondées sur des données probantes, afin de permettre aux futures infirmières de lutter efficacement contre la stigmatisation et la discrimination auxquelles sont confrontés les patients et les clients. Ces stratégies éducatives sont essentielles pour former une main-d'œuvre dotée des connaissances, des compétences et des attributs appropriés pour prodiguer des soins de santé mentale efficaces et de haute qualité [Conseil International des Infirmières, 2020b].

L'IMPÉRATIF D'UNE RECONNAISSANCE FORMELLE DE LA PRATIQUE INFIRMIÈRE SPÉCIALISÉE EN SANTÉ MENTALE

Le CII recommande la reconnaissance formelle de la pratique infirmière spécialisée en santé mentale, démarche qu'il considère comme une pierre angulaire de l'évolution de la fonction. La reconnaissance formelle, généralement obtenue au terme de processus d'accréditation rigoureux, sert plusieurs objectifs essentiels. Elle valide d'abord l'expertise spécialisée et la position professionnelle des infirmières en santé mentale, en établissant une référence pour les connaissances et les compétences requises dans ce domaine nuancé de la pratique. La reconnaissance structure ensuite les parcours professionnels au sein du système de santé, ce qui permet aux infirmières spécialisées de progresser, d'acquies de l'autonomie et de contribuer à un niveau avancé. Enfin, la reconnaissance favorise une culture de l'excellence et du perfectionnement continu, car l'obtention d'un titre exige souvent une formation et un développement professionnel continu. En recommandant des systèmes de reconnaissance formels, les lignes directrices cherchent à élever la position des soins infirmiers en santé mentale, afin qu'ils reçoivent la reconnaissance et le soutien correspondant à leur valeur dans la prestation de soins de santé mentale complets et de haute qualité.

CONCLUSION

Les lignes directrices du CII constituent une étape importante dans l'élévation du niveau et de la cohérence des soins infirmiers en santé mentale dans le monde entier. Elles serviront de référence pour l'élaboration de cadres et de stratégies de soutien au niveau des pays, en donnant la priorité à la santé mentale et en maximisant les contributions des infirmières en santé mentale dans le cadre de la mise en place de soins de santé globaux, accessibles et de haute qualité.



Une infirmière en santé mentale « volante » arrive dans la station isolée d'Ingomar, en Australie-Méridionale, pour fournir des services infirmiers spécialisés en santé mentale à une population difficile à atteindre et insuffisamment desservie.

OBJECTIF DES LIGNES DIRECTRICES

L'objectif des présentes lignes directrices est de permettre une compréhension commune de la pratique infirmière en santé mentale par le grand public, les gouvernements, les professionnels de la santé, les décideurs politiques, les formateurs en soins infirmiers et autres domaines, et la profession infirmière en général. Nos lignes directrices ont pour but d'aider ces parties prenantes à élaborer des politiques, des plans, des cadres et des stratégies qui soutiennent les infirmières en santé mentale. Les lignes directrices permettront d'assurer la cohérence et la clarté des soins infirmiers en santé mentale aux niveaux national et international et d'étendre encore les rôles des infirmières afin de répondre aux besoins des individus, des groupes et des communautés en matière de soins de santé. L'élaboration des lignes directrices est également importante pour faire avancer la recherche sur les soins infirmiers en santé mentale dans et entre les pays.

Dans les lignes directrices du CII, l'expression «soins infirmiers en santé mentale» recouvre une variété de titres utilisés dans différents pays, en particulier les «infirmières en psychiatrie» et «infirmières en santé mentale et psychiatrie», expressions souvent utilisées pour décrire ce rôle de spécialiste.

Il est entendu que, dans le monde entier, les traditions, les lois et les besoins des populations entraînent des variations dans la pratique infirmière en matière de santé mentale. De même, les contextes culturels et nationaux, ainsi que les pratiques réglementaires, contribuent eux aussi à façonner la pratique infirmière. Il importe que les présentes lignes directrices soient lues et interprétées en conséquence.

INTRODUCTION

La charge mondiale des troubles mentaux est désormais reconnue comme un problème urgent et omniprésent, qui affecte des individus à tous les stades de la vie, les communautés et les pays. Selon l'OMS [Organisation mondiale de la Santé, 2022], environ une personne sur huit dans le monde souffre d'un trouble mental. En outre, les troubles de la santé mentale représentent une part importante de la charge mondiale de morbidité, ce qui non seulement nuit au bien-être des individus, mais pose également des problèmes économiques aux sociétés.

Ce problème est aggravé par la stigmatisation généralisée associée aux troubles de santé mentale et qui empêche souvent les individus de demander des soins et des traitements appropriés. La stigmatisation, profondément ancrée dans les normes et les perceptions de la société, conduit fréquemment à la discrimination et à des violations des droits de l'homme. Les personnes atteintes de troubles mentaux se retrouvent souvent marginalisées, avec un accès limité aux services de santé essentiels et aux interactions sociales, ce qui entraîne un schéma cyclique de détérioration du bien-être mental.

Dans ce contexte, le rôle des soins infirmiers – en particulier des soins infirmiers en santé mentale – est primordial. Le Conseil International des Infirmières a le plaisir de présenter les présentes lignes directrices destinées à établir une norme professionnelle pour les soins infirmiers en santé mentale, à en décrire le champ d'application pour parvenir à une compréhension commune, à proposer des recommandations en matière de formation en vue d'améliorer les soins de santé mentale et à enfin exposer les contributions irremplaçables que les infirmières en santé mentale apportent aux services de santé.

Les lignes directrices soulignent que chaque infirmière, quelle que soit sa spécialité, devrait être en mesure d'identifier des situations allant de la détresse émotionnelle aux troubles chroniques de santé mentale, ainsi que de contribuer à leur gestion. L'accent est mis sur les infirmières en santé mentale qui ont le privilège de s'occuper de personnes de tous âges pendant certaines des périodes les plus difficiles de leur vie et de les guider vers la guérison d'une manière individualisée. Ces infirmières prodiguent leurs soins en appliquant une gamme d'interventions fondées sur des données probantes et adaptées aux besoins, préférences et objectifs de chaque individu: cette démarche requiert des compétences exceptionnelles associées à la perspicacité, à l'empathie, à la compassion et à la discrétion, ainsi qu'une force morale personnelle exceptionnelle [NHS England, 2022].

Le fardeau toujours plus grand des problèmes de santé mentale nécessite d'augmenter rapidement les effectifs d'infirmières en santé mentale et d'améliorer la qualité de la formation en soins infirmiers. En outre, il est essentiel de s'attaquer aux violations des droits de l'homme et à la stigmatisation associées à la santé mentale, car elles peuvent constituer des obstacles importants à la recherche et à l'obtention de soins appropriés. Les infirmières, en tant que membres à part entière de l'équipe soignante, devraient être formées non seulement aux soins cliniques, mais aussi aux approches qui favorisent la sensibilisation à la santé mentale et visent à réduire la stigmatisation sociale et personnelle associée aux problèmes de santé mentale [Thornicroft *et al.*, 2022].

Les lignes directrices du CII constituent une ressource inestimable pour toutes les personnes qui travaillent dans le domaine des soins infirmiers en santé mentale. Leur application permettra d'élever le niveau des soins de santé mentale au plan mondial, de lever les obstacles que sont la stigmatisation et la discrimination, et de défendre les droits de l'homme et la dignité des personnes atteintes de troubles mentaux.

1



CHAPITRE

L'URGENCE D'INVESTIR DANS LES SOINS INFIRMIERS EN SANTÉ MENTALE

Partie intégrante du bien-être, la santé mentale doit être abordée dans toute conversation sur la santé en général. Malheureusement, la sphère de la santé mentale est souvent reléguée aux marges de la politique et des investissements en matière de soins de santé, au

niveau tant national que mondial. Cette disparité dans l'attention et le financement engendre une situation où les populations vulnérables sont soumises de manière disproportionnée à des violations des droits de l'homme et reçoivent des soins inadéquats.

L'ÉNORME FARDEAU DE LA MALADIE

Aspect fondamental de la santé générale, la santé mentale concerne les individus dans le monde entier, indépendamment de leur culture, de leur communauté ou de leur statut économique. Selon l'OMS, les troubles mentaux et neurologiques, ainsi que les problèmes de toxicomanie, représentent 10% de la charge de morbidité mondiale. Malgré cela, entre 76% et 85% des personnes atteintes de troubles mentaux graves ne reçoivent aucun traitement pour leur maladie dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire; la fourchette correspondante dans les pays riches, également élevée, se situe entre 35% et 50% [Organisation mondiale de la Santé, 2022a et 2021a].

Les personnes souffrant de troubles mentaux sont confrontées à des taux d'invalidité et de décès prématurés nettement plus élevés: ainsi, les personnes souffrant de troubles mentaux graves meurent-elles de dix à vingt ans plus tôt que la population générale [Liu *et al.*, 2017]. Cette situation est souvent imputable à des problèmes de santé physique négligés, tels que le cancer, les maladies cardiovasculaires, le diabète et le VIH, ainsi qu'à

un risque accru de suicide, deuxième cause de décès chez les jeunes dans le monde.

Les troubles mentaux interagissent souvent avec d'autres problèmes de santé tels que le cancer, les maladies cardiovasculaires et le VIH/sida, ce qui nécessite des services de soins de santé intégrés et une affectation coordonnée des ressources. Les recherches [Organisation mondiale de la Santé, 2021a; Corell *et al.*, 2022] indiquent que la dépression, par exemple, peut prédisposer les individus aux crises cardiaques et au diabète, deux problèmes qui à leur tour peuvent augmenter le risque de dépression. De nombreux facteurs de risque communs, tels qu'un statut socio-économique faible, la consommation d'alcool et le stress, rendent la relation entre les maladies mentales et les autres maladies non transmissibles encore plus complexe.

Les troubles mentaux et neurologiques, ainsi que les problèmes de toxicomanie, représentaient 13% de la charge de morbidité mondiale en 2004, selon le Plan d'action global pour la santé mentale

2013-2030 de l'OMS [Organisation mondiale de la Santé, 2021a]. La dépression représente à elle seule 4,3% de la charge de morbidité mondiale et constitue l'une des principales causes d'invalidité, en particulier chez les femmes. D'un point de vue économique, ces pathologies ont des implications considérables: une étude de Knapp et Wong [2020] estime que la perte de production économique mondiale due aux troubles mentaux s'élèvera à 16,3 mille milliards de dollars des États-Unis entre 2011 et 2030.

Les conséquences sociales sont tout aussi graves. Les troubles mentaux plongent souvent les individus et leurs familles dans la pauvreté et les rendent plus vulnérables au sans-abrisme et à l'emprisonnement injustifié, des problèmes qui exacerbent à leur tour la vulnérabilité et la marginalisation des personnes. La stigmatisation et la discrimination entraînent souvent des violations des droits de l'homme, notamment le déni des droits économiques, sociaux et culturels: les personnes touchées seront alors

confrontées à des restrictions en matière d'éducation, d'emploi et de soins de santé, et souffrir de mauvais traitements et de négligence dans les établissements de santé.

Les personnes atteintes dans leur santé mentale se voient souvent refuser l'exercice des droits civils et politiques fondamentaux, tels que le droit à la liberté individuelle, le droit de se marier, le droit de voter et le droit de participer activement à la vie publique. Par conséquent, les personnes atteintes de troubles mentaux vivent souvent dans des situations précaires, ce qui entrave également la réalisation des objectifs de développement nationaux et internationaux. La Convention relative aux droits des personnes handicapées [Haut-Commissariat aux droits de l'homme, 2006] constitue un cadre juridique important pour protéger et faire respecter les droits des personnes souffrant de déficiences mentales et intellectuelles, en plaidant notamment pour leur pleine intégration dans les programmes de développement internationaux.

LE FOSSÉ MONDIAL ENTRE LA SANTÉ PHYSIQUE ET LA SANTÉ MENTALE

Au niveau mondial, moins de 7% des budgets de santé sont consacrés à la santé mentale, une part sans commune mesure avec les besoins des populations. Dans les pays à faible revenu, les dépenses annuelles de santé mentale par personne sont inférieures à 2 dollars des États-Unis. Ce maigre investissement est principalement destiné aux hôpitaux psychiatriques

et aux soins institutionnels à long terme, ce qui exclut l'approche holistique de la santé mentale qui intègre les services dans les systèmes de soins de santé primaires. La division entre la santé physique et la santé mentale dans les politiques et les pratiques perpétue un système de négligence et de violations systémiques des droits de l'homme.

LES FAIBLESSES DU MODÈLE ACTUEL DE LA SANTÉ MENTALE

Les services de santé mentale fonctionnent depuis des décennies selon un modèle biomédical réductionniste qui a perpétué les problèmes déjà mentionnés, malgré les efforts de professionnels bien intentionnés travaillant dans les limites des preuves disponibles à leur époque. Ce modèle a entraîné l'exclusion, la coercition et la maltraitance des personnes souffrant de handicaps intellectuels, cognitifs et psychosociaux, ainsi que des personnes autistes. Il a engendré un climat de négligence et de stigmatisation, où les droits de l'homme sont souvent

bafoués. Par conséquent, l'investissement dans la santé mentale ne peut se limiter à une simple extension du système existant: il faut aussi opérer une transformation qualitative. Cette transformation doit s'appuyer sur les leçons du passé et sur une réévaluation des approches antérieures qui ont involontairement causé du tort, afin de garantir un avenir où les services de santé mentale respectent la dignité et les droits de chaque individu [Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, 2017].

L'ancien Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à la santé, Dainius Pūras [Luiggi-Hernández, 2020], a appelé les pays et le monde à transformer les soins de santé mentale en adoptant une approche fondée sur les droits. Il existe à cet égard un certain nombre d'approches alternatives des soins de santé mentale fondées sur les droits et qui se sont avérées fructueuses. Ces méthodes, fondées sur des principes tels que la dignité, l'autonomie et la participation communautaire, touchent de près aux principaux déterminants sociaux et psychologiques de la santé mentale. Par ailleurs, des défis imminents tels que le changement climatique, la surveillance numérique intrusive et les conséquences de la pandémie de COVID-19 constituent autant de menaces considérables pour la santé mentale et le bien-être à l'échelle mondiale.

À la lumière de ces circonstances, il est évident que les infirmières en santé mentale sont appelées à jouer un rôle clef dans le changement transformateur souhaité. Ce rôle est déterminant dans la conduite de la refonte nécessaire des soins de santé mentale, afin qu'ils soient fondés sur les droits, complets et conformes aux pratiques et à la compréhension

...il est évident que les infirmières en santé mentale sont appelées à jouer un rôle clef dans le changement transformateur souhaité. Ce rôle est déterminant dans la conduite de la refonte nécessaire des soins de santé mentale...

contemporaines. C'est pourquoi le CII appelle à un investissement substantiel dans les soins infirmiers de santé mentale et dans les programmes de formation préalable à l'enregistrement. Ces investissements garantiront que les soins de santé mentale sont fondés sur le respect des droits de l'homme et s'appuient sur des pratiques et des perspectives contemporaines.

SANTÉ MENTALE: UN OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET UN DROIT DE L'HOMME

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 [Département des affaires sociales et économiques des Nations Unies, 2015] inclut explicitement la santé mentale dans son mandat. Plusieurs conventions internationales, y compris le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels [Haut-Commissariat aux droits de l'homme, 1966] et la Convention internationale relative aux droits des personnes

handicapées [Haut-Commissariat aux droits de l'homme, 2006] offrent un cadre juridiquement contraignant pour garantir le droit à la santé mentale. Pourtant, les pays sont encore loin d'intégrer ces normes internationales dans leurs systèmes de santé. Il est urgent d'harmoniser les politiques nationales de santé mentale avec ces engagements internationaux [Nations Unies, 2015].

LA PÉNURIE MONDIALE DE MAIN-D'ŒUVRE EN SANTÉ MENTALE

La pénurie de main-d'œuvre mondiale dans le domaine de la santé mentale constitue une crise de santé publique aux proportions alarmantes. Avec seulement 300 000 infirmières en santé mentale dans le monde, la disparité entre les besoins en services de santé mentale complets et la disponibilité de professionnels qualifiés est

dramatique. Ce déséquilibre est encore plus marqué si l'on considère la répartition inéquitable des travailleurs qualifiés. L'écart est évident non seulement entre les milieux urbains et ruraux, mais aussi, de manière frappante, entre les régions, les pays et les différents niveaux de revenus. Par exemple, on compte 0,9 infirmière en

santé mentale pour 100 000 habitants en Afrique, contre 25,2 en Europe. Si l'on examine la question sous l'angle des disparités économiques, les pays à faible revenu affichent un taux d'à peine 0,4 infirmière pour 100 000 habitants, très loin des 29 pour 100 000 observés dans les pays à revenu élevé [Stewart *et al.*, 2022].

La pénurie de main-d'œuvre ne se limite pas aux soins infirmiers: il s'agit d'un problème omniprésent qui affecte tout le secteur de la santé mentale. On enregistre ainsi une absence marquée de conseillers en santé mentale, de psychiatres, de psychologues, de travailleurs sociaux et d'autres professionnels spécialisés. Ces pénuries ont un impact direct et dévastateur sur l'accessibilité et sur le caractère abordable des soins de santé mentale de qualité au niveau mondial.

Remédier à la pénurie mondiale de personnel de santé mentale n'est pas une simple option, c'est une nécessité urgente.



Grâce à l'intervention douce et à la compassion des infirmières en santé mentale de l'hôpital militaire de Juba, au Sud-Soudan, cet ancien soldat, G.K., qui interagissait rarement avec les autres patients ou le personnel, et qui avait commencé à refuser de s'alimenter, a entamé son chemin vers la guérison. Les infirmières ont donné aux patients des morceaux de craie de couleur et ils ont commencé à dessiner sur le sol à l'extérieur, mais au début, G.K. s'est contenté de s'asseoir sur une chaise à l'écart et d'observer. Il finit par prendre un morceau de craie. Il dessine un poisson, puis une vache, et écrit son nom. Peu après, il est entré à l'intérieur, s'est brossé les dents, a souri et a commencé à manger. Peu de temps après, ses niveaux de détresse physique et mentale ont montré des signes significatifs d'amélioration et il a commencé à prendre du poids.

Dans cette crise, le rôle des infirmières en santé mentale devient encore plus crucial. Le renforcement des capacités et des compétences de ce segment de la main-d'œuvre pourrait améliorer considérablement l'accès à des soins de santé mentale sûrs, efficaces et abordables. Les infirmières en santé mentale sont souvent la pierre angulaire d'une prise en charge globale, offrant une gamme de services allant au-delà du simple traitement médical. En renforçant ce secteur spécifique du personnel de santé, on pourra faire des progrès considérables dans la

lutte contre la crise actuelle de la santé mentale.

Remédier à la pénurie mondiale de personnel de santé mentale n'est pas une simple option, c'est une nécessité urgente. Alors que les pays et le monde entier sont aux prises avec cette crise, un investissement ciblé dans les soins infirmiers en santé mentale apparaît comme un moyen essentiel d'améliorer la qualité, l'accessibilité et le caractère abordable des services de santé mentale dans le monde entier.

VERS UNE PRESTATION DE SERVICES DE SANTÉ MENTALE EFFICACE ET FONDÉE SUR LES DROITS

Les pays doivent réévaluer leurs politiques de santé mentale afin de donner la priorité aux services et interventions psychosociaux à base communautaire qui respectent la dignité et les droits des individus. Le passage d'un modèle biomédical à un modèle plus holistique et centré sur le patient nécessite un

personnel infirmier bien formé, capable d'administrer des interventions psychosociales fondées sur des données probantes, d'impliquer les communautés et de travailler dans différents contextes de santé [Haut-Commissariat aux droits de l'homme, 2017].

L'INVESTISSEMENT, UN IMPÉRATIF

L'investissement dans les soins infirmiers en santé mentale n'est pas un luxe, c'est une nécessité. Alors que les pays s'efforcent d'atteindre les objectifs de développement durable, ils doivent consacrer une part plus importante de leur budget de santé à la santé mentale, en particulier

à la formation et au renforcement d'une main-d'œuvre infirmière qualifiée en santé mentale. Il ne s'agit pas seulement de renforcer la main-d'œuvre, mais aussi de l'intégrer dans l'ensemble des soins de santé [Haut-Commissariat aux droits de l'homme, 2017].

LES GROUPES DE POPULATION VULNÉRABLES

En fonction du contexte, certains individus et groupes de la société sont exposés à un risque nettement plus élevé de souffrir de problèmes de santé mentale. Ces groupes vulnérables sont notamment les membres de ménages vivant dans la pauvreté, les personnes souffrant de problèmes de santé chroniques, les nourrissons et les enfants exposés à la maltraitance et à la négligence, les adolescents exposés à la consommation de substances, les groupes minoritaires, les populations autochtones, les personnes âgées, les personnes victimes de discrimination et de violations des droits de l'homme, les personnes LGBTQ+, les

prisonniers ainsi que les personnes exposées à des conflits, à des catastrophes naturelles ou à d'autres urgences humanitaires [Organisation mondiale de la Santé, 2021a]. Les infirmières en santé mentale peuvent prodiguer à ces communautés des soins adaptés, culturellement sensibles et centrés sur la personne, comblant ainsi les lacunes dans l'offre actuelle de soins. Il est essentiel d'élargir les rôles des infirmières spécialisées en santé mentale pour assurer des soins de santé mentale équitables et complets à l'échelle mondiale.

LES CONTRIBUTIONS INDISPENSABLES DES SOINS INFIRMIERS EN SANTÉ MENTALE À LA SANTÉ MONDIALE

On ne saurait trop insister sur le rôle des infirmières en santé mentale dans la lutte contre l'énorme fardeau que représente la maladie.

Le CII a toujours défendu la nécessité d'investir dans les soins infirmiers en santé mentale en tant que priorité immédiate pour combler l'énorme déficit dans l'accès aux traitements et aux soins [Conseil International des Infirmières, 2020b].

Face à l'immense fardeau que représentent, au niveau mondial, les problèmes mentaux, l'importance des soins infirmiers en santé mentale en tant que discipline ne doit pas être sous-estimée. Le CII a toujours plaidé sans équivoque en faveur d'investissements prioritaires dans ce domaine critique des soins, ses appels à l'action visant à combler l'écart entre les options disponibles en matière de traitement de la santé mentale et la demande toujours croissante pour des soins accessibles et de qualité.

Les infirmières en santé mentale sont davantage que de simples prestataires de soins: elles incarnent toute une série de rôles – défenseurs, responsables, coordonnatrices de soins, éducatrices, chercheuses et conseillères, entre autres. Les soins qu'elles prodiguent sont holistiques et couvrent l'ensemble des besoins physiques et psychosociaux. Dotées des compétences nécessaires à l'établissement de relations thérapeutiques

interpersonnelles, ainsi que d'une excellente compréhension de la myriade de facteurs environnementaux susceptibles d'influer sur le bien-être mental, les infirmières en santé mentale jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de la portée et de l'efficacité des interventions à ce titre. Dans ce contexte, la nécessité de cultiver un personnel infirmier en santé mentale hautement qualifié, empathique, résilient et bien financé devient non seulement importante, mais essentielle.

Le domaine des soins infirmiers en santé mentale est spécialisé dans la fourniture de soins intégrés aux personnes – et à leurs familles – qui sont aux prises avec des troubles mentaux, des problèmes de toxicomanie ou d'autres difficultés. L'approche employée est globale et met l'accent sur l'importance cruciale des relations interpersonnelles et des facteurs environnementaux qui contribuent au bien-être mental. Les infirmières utilisent un ensemble de stratégies, telles que la socialisation, l'activation et la communication efficace, en plus d'offrir des soins physiques essentiels. L'objectif est de créer des environnements sûrs et réconfortants, propices à des changements de comportement positifs.

Les infirmières en santé mentale, qui représentent 44% de l'ensemble du personnel de santé dans ce domaine, jouent un rôle déterminant dans l'élargissement de l'accès aux services professionnels de santé mentale [Organisation mondiale de la Santé, 2021b]. L'effet d'entraînement d'un investissement dans ce personnel promet non seulement d'améliorer la qualité de vie de millions de personnes, mais aussi d'avoir un effet positif substantiel sur les résultats en matière de santé mentale au niveau mondial.

Les rôles uniques et multiples joués par les infirmières en santé mentale font d'elles un atout irremplaçable dans la réalisation de la «santé pour tous». En renforçant les capacités et les compétences des infirmières en santé mentale, il est possible d'améliorer considérablement l'accès aux soins de santé mentale et les résultats de ces soins, ce qui laissera une empreinte indélébile sur la santé et le bien-être dans le monde. Grâce aux lignes directrices

Les rôles uniques et multiples joués par les infirmières en santé mentale font d'elles un atout irremplaçable dans la réalisation de la «santé pour tous».

complètes qu'il présente ici, le CII cherche à informer et à façonner les politiques afin d'investir dans l'expansion et le développement professionnel des infirmières en santé mentale au niveau mondial. Avec

une main-d'œuvre infirmière en santé mentale habilitée et mieux équipée, l'objectif de soins de santé mentale universels devient une réalité atteignable.

DÉPRÉCIEES ET SOUS-ÉVALUÉES

Dans de nombreuses régions du monde et historiquement, les rôles et l'identité des infirmières de santé mentale ont souvent été nébuleux et décrits de manière incohérente. Cela s'explique en partie par l'absence de définition normalisée des soins infirmiers en santé mentale et par le fait que les infirmières en santé mentale se voient attribuer des rôles primaires et de garde, rôles souvent dévalorisés par la profession médicale dominante [Higgins, Kikku & Kristofersson, 2022].

Malgré le changement de paradigme, ces dernières décennies, vers des services de santé mentale centrés sur la communauté, de nombreuses infirmières en santé mentale travaillent encore surtout en milieu hospitalier. Cette concentration perpétue des perceptions obsolètes et une compréhension étroite du rôle et de l'identité des infirmières en santé mentale. En outre, le manque de visibilité publique et les représentations négatives que les médias véhiculent parfois compliquent encore la perception du public. Il est indéniable que les infirmières en santé mentale jouent une multitude de rôles qui vont des soins primaires et communautaires aux soins tertiaires avancés: réduire ces rôles diversifiés à une essence singulière ne rend pas justice à leur importance.

L'inadéquation de la formation de premier cycle en santé mentale est une préoccupation majeure au niveau international, comme le montre l'analyse du CII sur la main-d'œuvre mondiale en

soins infirmiers pour la santé mentale [OMS, s.d.]. Cette inadéquation, associée à une diminution de l'importance accordée à la santé mentale dans les programmes complets de formation aux soins infirmiers, compromet l'identité distincte des soins infirmiers en santé mentale. Le problème est encore aggravé par le fait que certains diplômés, qui ne sont pas nécessairement très bien formés, prennent le titre d'infirmière de santé mentale dans certains établissements de santé mentale [Higgins, Kikku & Kristofersson, 2022].

Étant donné le besoin de clarté, il est essentiel d'analyser en profondeur les rôles des infirmières en santé mentale. Une analyse approfondie peut dévoiler des informations précieuses sur l'ensemble des rôles assumés par les infirmières en santé mentale et sur la manière d'optimiser ces rôles. L'examen peut également révéler le potentiel et la valeur des infirmières en santé mentale, en les présentant comme des acteurs essentiels pour remédier aux problèmes systémiques qui affectent les services de santé mentale dans le monde. En substance, nos lignes directrices confirment que les infirmières en santé mentale sont une composante dynamique, adaptable et indispensable, prête à être pleinement intégrée dans les futures réformes du personnel de santé afin de répondre de manière optimale aux besoins individuels et communautaires [Higgins, Kikku & Kristofersson, 2022].

2

CHAPITRE

DESCRIPTION DE SOINS INFIRMIERS EN SANTÉ MENTALE

Les soins infirmiers en santé mentale prodiguent des soins holistiques et spécialisés, destinés à favoriser le bien-être physique et psychosocial des personnes présentant un risque de trouble mental et/ou de toxicomanie ou de problème de comportement, ou qui en sont atteintes. Les soins infirmiers en santé mentale mettent l'accent sur l'utilisation des relations interpersonnelles comme outils thérapeutiques et prennent en compte les facteurs environnementaux qui influencent la santé mentale. Les infirmières en santé mentale assurent la socialisation, l'activation, la psychothérapie et le conseil aux patients en vue d'un changement de comportement, et répondent aux besoins en matière de santé physique afin de

créer un environnement sûr et confortable qui favorise un changement positif [American Psychological Association, s.d.]. Hildegard Peplau [Peplau, 1997] considère les soins infirmiers comme un « processus significatif, thérapeutique et interpersonnel » et les définit comme une « relation humaine entre un individu malade ou ayant besoin de services de santé et une infirmière spécialement formée pour reconnaître ce besoin d'aide et y répondre ». L'auteure parle des soins infirmiers en général, notant que les aptitudes et les compétences des infirmières généralistes favorisent la santé mentale, tandis que les compétences spécialisées ciblent les problèmes de comportement malsain, y compris la toxicomanie et les troubles persistants de la santé mentale.

LES RÔLES DISTINCTIFS DES INFIRMIÈRES EN SANTÉ MENTALE

Les paragraphes suivants décrivent la contribution des infirmières [diplômées], des infirmières en santé mentale et des infirmières de pratique avancée en santé mentale (IPASM) aux soins et au traitement des problèmes de santé mentale et des troubles liés à l'utilisation de substances.

Infirmières diplômées

Dans le large spectre de leurs rôles, les infirmières diplômées contribuent aux soins de santé mentale de plusieurs manières.

- **Approche holistique des soins.** Les infirmières, qui font partie intégrante de l'écosystème des soins de santé, sont formées et autorisées à répondre

aux divers besoins des individus en matière de santé. En particulier, elles promeuvent le bien-être mental, préviennent les troubles mentaux et prodiguent des soins aux personnes souffrant de problèmes de santé mentale ou de handicaps, quel que soit leur âge ou le contexte dans lequel elles évoluent.

- **Éducation à la santé.** Au-delà des soins directs, les infirmières jouent un rôle essentiel dans l'éducation à la santé. Elles transmettent en effet aux patients, à leur famille et à la communauté dans son ensemble des connaissances cruciales sur la santé mentale, les mesures préventives, les stratégies d'adaptation et les traitements disponibles.

- **Collaboration interdisciplinaire.**

Les soins de santé mentale ont souvent un aspect multidimensionnel et nécessitent un effort conjugué de la part de plusieurs professionnels de santé ainsi que de personnes ayant une expérience vécue de la maladie mentale. Conformément à la définition du CII, les infirmières sont équipées pour participer à l'équipe soignante en tant que membres à part entière, de telle sorte que les soins de santé mentale prodigués soient intégrés, complets, centrés sur la personne et fondés sur les droits.

- **Supervision et formation.** Dans leur rôle de leaders, les infirmières supervisent et forment d'autres membres du personnel infirmier et des auxiliaires de santé, en veillant à ce que la qualité des soins, y compris ceux liés à la santé mentale, soit maintenue dans tous les domaines.

- **Recherche en santé mentale.** Étant donné la nature dynamique du domaine de la santé mentale, la recherche est vitale. Les infirmières participent activement aux processus de recherche. Cela signifie qu'elles contribuent à des études, ou qu'elles dirigent des études, destinées à améliorer les pratiques en matière de soins de santé mentale, à découvrir de nouvelles interventions et à affiner les méthodologies existantes.

- **Lutter contre la stigmatisation.** Les infirmières sont particulièrement bien placées pour combattre la stigmatisation associée aux problèmes de santé mentale. Grâce à leurs interactions régulières avec les patients, les familles et les communautés, les infirmières peuvent favoriser une culture d'empathie, de respect et de compréhension. Les infirmières défendent les intérêts des patients, des familles et de leurs collègues et sont bien placées pour réduire la marginalisation des personnes souffrant de troubles de santé mentale.

Les infirmières telles que décrites par le CII sont en première ligne des soins de santé mentale. Elles combinent leur formation complète avec des pratiques concrètes pour faire en sorte que les soins de santé mentale ne soient pas seulement réactifs, mais aussi proactifs, éducatifs et en constante évolution.

Infirmières en santé mentale

Les infirmières en santé mentale :

- disposent de connaissances approfondies, d'aptitudes et d'une compétence générale dans le domaine de la santé mentale ;
- connaissent les dimensions psychologiques et sociales liées à l'appartenance sociale, à la marginalisation et à la stigmatisation des personnes ;
- détiennent une expertise dans l'identification et la modification des conditions qui engendrent des problèmes de santé mentale au détriment d'individus, de familles et de groupes de patients ;
- sont qualifiées pour la prévention et pour la promotion, le traitement et la réadaptation dans les domaines relevant de la santé mentale ;
- observent, investiguent et traitent les personnes qui risquent de développer des troubles de la santé ou de voir leur état de santé se détériorer en raison d'une maladie mentale ou d'une toxicomanie préjudiciable à la santé ;
- sont expertes dans la promotion de la santé par la prévention et la réduction des conséquences de la stigmatisation et de l'exclusion sociale [Stewart *et al.*, 2022; Australian College of Mental Health Nurses, 2013; American Nurses Association, 2022] ;
- sont capables de coordonner des services de santé et d'organiser une collaboration interdisciplinaire, en assumant les fonctions cruciales de coordination des soins ou de gestion de cas ;
- détiennent une expertise qui leur permet de plaider vigoureusement pour l'amélioration de l'accessibilité des soins et de diffuser des ressources pédagogiques essentielles auprès d'un public diversifié composé de patients, de familles, de collègues du secteur infirmier et d'autres groupes de soins de santé ;
- font connaître, grâce à une communication ouverte et efficace, des initiatives visant la promotion de la santé, l'entretien du bien-être et l'intégration transparente des différents services, en vue non seulement d'enrichir l'expérience du patient, mais aussi de contribuer à une approche des soins de santé plus holistique et centrée sur le patient [American Nurses Association, 2022].

Infirmières de pratique avancée en santé mentale

Les Infirmières de pratique avancée en santé mentale (IPASM) :

- sont compétentes pour prodiguer des soins infirmiers avancés afin d'améliorer les conditions de vie et la qualité de vie, d'allonger l'espérance de vie et de promouvoir la santé des personnes qui ont, ou risquent de développer, des problèmes de santé en raison d'une maladie mentale, d'un usage nocif de drogues et/ou d'une toxicomanie [Delaney, 2017];
- prodiguent, dans une perspective de parcours de vie, des soins avancés à des personnes atteintes d'affections aiguës et à long terme, en individualisant les soins en fonction du sexe, de l'appartenance ethnique et des affiliations culturelles et religieuses des patients;
- ont une connaissance approfondie des besoins fondamentaux et du maintien des processus vitaux;
- ont une connaissance approfondie de la pratique des soins infirmiers au profit de personnes souffrant d'affections concomitantes complexes, où des maladies somatiques, la maladie mentale et la toxicomanie viennent souvent aggraver les problèmes de santé;
- réalisent une observation clinique, une évaluation et un bilan approfondis; planifient, mettent en œuvre et ajustent leurs interventions; et ont recours à l'interaction thérapeutique [Delaney, 2017; Beck *et al.*, 2020];
- sont capables d'appliquer leurs connaissances et compétences dans des rôles de direction. À ce titre, elles coordonnent des services au sein d'équipes pluridisciplinaires ainsi que l'interaction entre groupes, secteurs, services ou agences;
- doivent avoir pleinement conscience des limites de leurs propres compétences, être bien informées des compétences des autres professions et avoir la capacité de comprendre quand celles-ci doivent être impliquées;
- ont des connaissances et de l'expérience en matière de gestion, de planification, d'organisation et de mise en œuvre de projets de perfectionnement professionnel et de recherche, et sont en mesure de faire connaître des résultats de recherches et des modalités de perfectionnement professionnel dans le domaine des soins infirmiers et de la santé [Conseil International des Infirmières, 2020a];
- possèdent une expertise avancée en matière de prévention et de réduction des risques liés aux menaces pour la santé mentale, de mise au point de protocoles de traitement fondés sur des données probantes (en particulier de protocoles pour la prévention du suicide et le traitement des surdoses de stupéfiants), ainsi que de gestion appropriée des troubles mentaux graves et liés à la consommation de drogues et de substances;
- ont une connaissance approfondie des effets et effets secondaires des médicaments chez les personnes souffrant de problèmes de santé mentale et somatique, de troubles liés à la toxicomanie et au comportement, ainsi que des interactions entre ces effets;
- assurent le suivi du traitement ou évaluent de manière autonome l'efficacité du traitement, et, en collaboration avec le médecin traitant ou de manière autonome, prescrivent et adaptent la pharmacothérapie;
- ont une connaissance approfondie des avantages et des inconvénients des différentes formes de traitement, y compris le traitement sans médicaments [American Nurses Association, 2022; American Psychiatric Nurses Association, 2022; Scheydt & Hegedüs, 2021];
- ont une connaissance approfondie des effets et des conséquences pour la santé de l'usage nocif de substances, ainsi qu'une bonne compréhension des troubles liés à l'usage de substances d'un point de vue individuel et sociétal;



© Université Aga Khan



Le Pakistan, comme de nombreux pays, s'efforce de faire face à l'augmentation de la population et à l'aggravation des problèmes de santé mentale. La prise en charge des patients par des infirmières, assurée par l'école d'infirmières et de sages-femmes de l'université Aga Khan au Pakistan, renforce les capacités des prestataires de soins afin d'améliorer les services de santé mentale offerts à la communauté. Ce service a permis d'améliorer la gestion individuelle des patients et d'inclure les membres de la famille dans le processus de soins. Dans un environnement où les services gouvernementaux de santé mentale font cruellement défaut et où les infirmières qualifiées en santé mentale sont rares, ce service de soins de santé mentale fournit à la population des soins de santé mentale de qualité dont elle a grandement besoin.

- possèdent des connaissances et compétences avancées pour travailler avec les patients et les familles afin de prévenir la détérioration de la santé et la perte de qualité de vie liées aux déterminants sociaux de la santé, notamment les traumatismes, la discrimination, le racisme, la violence, la marginalisation, la maltraitance et la négligence [American Nurses Association, 2022; American Psychiatric Nurses Association, 2022; Scheydt & Hegedüs, 2021];
- doivent prodiguer des services de santé et des soins cohérents et centrés sur la personne, de même que posséder des connaissances approfondies en matière de participation des utilisateurs au niveau de l'individu, du groupe et du système. Les infirmières de pratique avancée peuvent ainsi recenser et activer des ressources sanitaires pour les patients, les utilisateurs de services, les réseaux et les familles, y compris les enfants;
- ont une connaissance approfondie des mesures efficaces de soutien à l'adaptation qui favorisent la qualité de vie et améliorent la capacité de croissance [Scheydt & Hegedüs, 2021].

3

CHAPITRE

CONTEXTES DE PRATIQUE ET MODÈLES DE SOINS

Les principes des soins infirmiers en santé mentale sont liés à un continuum allant du bien-être à la détresse, et des problèmes de santé mentale à la maladie mentale. Les infirmières en santé mentale – souvent en collaboration avec d'autres professionnels de santé – interviennent tout au long de ce continuum, de la prévention et de la promotion de la santé mentale à la réduction des risques, de l'intervention en amont au traitement et à l'aide au rétablissement. Les infirmières sont préparées à des degrés divers à mettre en œuvre ces interventions, ce qu'elles font dans des contextes variés, où elles prodiguent des soins complets aux individus, aux familles, aux groupes et aux communautés [Beck *et al.*, 2020]. Le bien-être mental est l'état humain optimal, et les interventions destinées à favoriser le maintien du bien-être et à promouvoir la croissance peuvent être réalisées par les infirmières de toutes les spécialités, y compris par les infirmières en santé mentale. Outre les infirmières en santé mentale et les infirmières de pratique avancée dans ce domaine, toutes les infirmières devraient avoir une bonne compréhension de la santé mentale et être en mesure d'intervenir dans le cadre de leur domaine de pratique.

Les infirmières en santé mentale dispensent des soins dans des contextes variés qui reflètent la diversité des besoins des personnes confrontées à des problèmes de santé mentale. Ces infirmières sont des membres essentiels des équipes de soins dans les hôpitaux de soins aigus, les établissements psychiatriques, les prisons, les institutions de transition, les

services ambulatoires, les centres de santé communautaires, les centres de traitement résidentiels, les établissements de soins de santé mentale ambulatoires (hôpitaux de jour, services de réduction des risques) ou encore les écoles. Outre ces structures traditionnelles, les infirmières en santé mentale dispensent de plus en plus souvent leurs soins dans des environnements non traditionnels, tels que les domiciles, les lieux de travail et les plateformes numériques, ce qui témoigne de l'évolution de la nature de la prestation des soins de santé [Organisation mondiale de la Santé, 2022a; American Psychiatric Nurses Association, 2022].

Les modèles de soins décrivant les compétences nécessaires à l'exercice du métier sont liés à des normes infirmières spécifiques au modèle. Ainsi, les normes relatives aux soins infirmiers en toxicomanie établissent une ligne directrice pour le traitement des personnes souffrant de troubles liés à l'utilisation de substances, en particulier les personnes soignées dans des institutions de traitement contre l'utilisation de substances et d'autres problèmes liés à l'addiction.

Les contextes de pratique et les modèles de soins infirmiers en santé mentale sont variés. Les infirmières en santé mentale restent à l'avant-garde d'une prestation des soins de santé qui ne cesse d'évoluer, en adaptant leurs cadres de pratique ainsi que leurs modèles de soins pour mieux répondre aux besoins des communautés du monde entier en matière de santé mentale [Carlyle, Crowe & Deering, 2012].

Les infirmières, les infirmières spécialisées en santé mentale et les IPASM travaillent avec des enfants et des adolescents, des adultes et des personnes âgées au sein de services de santé spécialisés, municipaux ou privés, ainsi qu'avec des personnes souffrant de problèmes de santé mentale, de troubles liés à l'utilisation de substances et de problèmes et maladies liées à la toxicomanie. Les infirmières, les infirmières en santé mentale et les IPASM travaillent depuis longtemps au sein d'équipes pluridisciplinaires dans les services de santé mentale, aux côtés de travailleurs sociaux, de psychiatres, de psychologues, de proches aidants et d'autres agents de santé [Carlyle, Crowe & Deering, 2012].

Les infirmières en santé mentale et les IPASM contribuent aux soins de santé mondiaux de multiples façons. Elles travaillent en étroite collaboration avec les individus, les familles et les communautés pour évaluer et traiter les problèmes de santé mentale et de toxicomanie, et jouent un rôle essentiel dans la prévention des maladies somatiques et mentales graves. Conscientes de l'interdépendance entre la santé physique et la santé mentale, ces infirmières savent que les personnes souffrant de maladies mentales voient souvent leur état de santé se dégrader dans ces deux domaines. Si nombre d'infirmières en santé mentale et IPASM travaillent directement auprès des patients, elles jouent aussi un rôle

La promotion du rôle de l'infirmière de pratique avancée en santé mentale devrait être un des objectifs majeurs pour les formateurs en santé mentale et pour les responsables des soins de santé.

important dans la gestion et la coordination des services de santé, ainsi que dans la formation des nouveaux professionnels de santé. Les infirmières et infirmières de pratique avancée en santé mentale comprennent les besoins de la personne et les capacités du système de santé, car leur champ d'action professionnel englobe le travail clinique, la gestion, la coordination et l'évaluation des services de santé. Elles jouent donc un rôle essentiel dans la sensibilisation aux problèmes de santé mentale dans la société, dans le plaidoyer pour l'accessibilité des traitements et dans le développement de la profession et des services pour les personnes qui vivent avec une détresse et une maladie mentale [Stewart *et al.*, 2022].

CARACTÉRISTIQUES DES INFIRMIÈRES TRAVAILLANT DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ MENTALE

Le chapitre suivant décrit les caractéristiques des différentes catégories de personnels infirmiers en santé mentale. Ces caractéristiques donnent des indications en vue de développer le rôle à son plein potentiel sous l'angle de la formation, de la pratique et de la réglementation. Pour certains pays aux ressources limitées, ces caractéristiques auront une valeur surtout indicative: elles serviront à identifier des objectifs à atteindre progressivement.

Les rôles des infirmières en santé mentale peuvent être classés en plusieurs niveaux de pratique avec chacun ses caractéristiques spécifiques: infirmières, infirmières en santé mentale et infirmières de pratique avancée en santé mentale.

Les caractéristiques de ces rôles varient considérablement d'un pays à l'autre et d'une région à l'autre. Plusieurs facteurs contribuent à cette variance, notamment les différences entre les systèmes de santé, les systèmes éducatifs, les valeurs culturelles, les niveaux d'investissement public et la législation [Higgins, Kikku & Kristofersson, 2022].

La formation volontariste des personnels infirmiers en santé mentale ainsi que la promotion du rôle de l'infirmière de pratique avancée en santé mentale devraient être des objectifs majeurs pour les formateurs en santé mentale et pour les responsables des soins de santé. Cet effort doit être mené en collaboration

avec les parties prenantes, y compris les utilisateurs de services, les membres des familles et les organisations. S'il tient compte de ces perspectives multiples, le renforcement du rôle de l'infirmière de pratique avancée en santé mentale sera plus efficacement centré sur les besoins des usagers, leur rétablissement et leurs droits humains [Higgins, Kikku & Kristofersson, 2022].

Le Tableau 1 présente les caractéristiques des infirmières travaillant dans le domaine de la santé mentale et permet d'orienter la progression et le développement de ce rôle. Indépendamment de l'état actuel des soins infirmiers en santé mentale dans chaque région, ces caractéristiques peuvent servir de jalons pour l'amélioration constante des soins prodigués aux patients et des résultats en matière de santé mentale.

Tableau 1: Caractéristiques des différentes catégories d'infirmières en santé mentale [Australian College of Mental Health Nurses, 2013; American Psychiatric Nurses Association, 2022; American Nurses Association, 2015].

FORMATION
<p>Infirmière :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La formation consiste généralement en une licence ou bachelor en sciences (durée: trois ans). • Le programme doit inclure des enseignements sur la communication thérapeutique, la gestion de la détresse émotionnelle, les crises psychologiques et les troubles de santé mentale. <p>Infirmière en santé mentale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accès direct à un diplôme de bachelor spécialisé en santé mentale ou infirmière au bénéfice d'un diplôme universitaire supérieur en santé mentale. • Infirmière au bénéfice d'une longue expérience dans la pratique clinique des soins infirmiers en santé mentale. <p>Infirmière de pratique avancée en santé mentale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Infirmière au bénéfice d'une longue expérience dans la pratique clinique des soins infirmiers en santé mentale. • Diplôme universitaire supérieur (au minimum un master); cours avancés sur l'évaluation complète de la santé physique et mentale; cours théoriques et enseignements cliniques basés sur la théorie, la gestion de la santé et de la maladie, la recherche, l'encadrement et les expériences cliniques. • Accomplissement d'un nombre déterminé d'heures de pratique clinique sous la supervision d'un professeur ou d'un tuteur.
RÉGLEMENTATION
<p>Infirmière :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enregistrement en tant qu'infirmière. <p>Infirmière en santé mentale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il est recommandé de mettre en place une forme d'accréditation pour reconnaître les qualifications, les compétences, l'expertise et l'expérience des infirmières en santé mentale. <p>Infirmière de pratique avancée en santé mentale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il est recommandé de mettre en place une accréditation, certification ou autorisation spécifique, délivrée par une agence nationale gouvernementale ou non gouvernementale, autorisant l'exercice en tant qu'IPASM. • Présentation d'une preuve de suivi d'un programme IPASM dans une école d'infirmières accréditée.

NATURE DE LA PRATIQUE

Infirmière:

- Applique le processus de soins infirmiers, y compris les compétences d'évaluation et la formulation de diagnostics infirmiers pour les signes et symptômes de santé et de santé mentale.
- Utilise l'engagement interpersonnel pour opérationnaliser le soutien aux patients afin d'améliorer leur santé mentale et leur bien-être [Delaney, 2017].
- Planifie, met en œuvre et coordonne les soins infirmiers et en identifie les résultats.
- Applique des stratégies fondées sur des données probantes pour éduquer les patients et leur famille à la santé, à la promotion de la santé et à la prévention.
- Évalue les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de santé.
- Intervient pour réduire la détresse en matière de santé mentale, prodiguer des soins aigus et promouvoir et maintenir le rétablissement.
- Identifie en amont les personnes présentant un risque de troubles mentaux [Shrivastava & Desousa, 2016].

Infirmière en santé mentale:

- Incorpore les connaissances, les aptitudes et les compétences correspondant au bachelors et à la formation supérieure.
- Acquiert une expertise avancée en matière de soins de santé mentale, y compris l'évaluation spécialisée, le diagnostic, l'intervention et l'évaluation des troubles de la santé mentale.
- Applique des interventions de santé mentale fondées sur des données probantes, y compris des techniques psychothérapeutiques et des thérapies psychopharmacologiques.
- Participe à la collaboration et à la consultation interdisciplinaires afin d'optimiser les soins aux patients et de favoriser le rétablissement de la santé mentale.
- Consulte d'autres professionnels de la santé et oriente vers ces professionnels, selon les besoins.
- Contribue au développement et à la diffusion des connaissances en matière de soins infirmiers en santé mentale par la recherche, l'enseignement et le leadership professionnel.

Infirmière de pratique avancée en santé mentale:

- Incorpore les connaissances, les aptitudes et les compétences correspondant au bachelors et, au minimum, au master en pratique infirmière avancée.
- Étend la collaboration interpersonnelle aux techniques psychothérapeutiques et aux thérapies psychopharmacologiques.
- Applique ses compétences en matière d'évaluation, de communication, de réflexion critique et de prise de décision pour formuler des diagnostics liés aux interventions thérapeutiques et à la gestion de la santé mentale.
- Prodigue des soins de santé mentale avec un degré élevé d'autonomie dans le cadre de pratiques indépendantes et collaboratives.
- Démonstre sa capacité à diriger une équipe interprofessionnelle.
- Prodigue des services de consultation à d'autres professionnels de santé, conformément aux réglementations et pratiques locales.
- Élabore des parcours de pratique fondés sur des analyses critiques de recherches et sur la synthèse de résultats de recherche.
- Consulte d'autres professionnels de la santé et oriente vers ces professionnels, selon les besoins.
- Son domaine de pratique peut inclure le pouvoir de prescription (prescription par l'infirmière).
- A acquis les compétences thérapeutiques nécessaires à la prise en charge de patients de haut niveau et complexes.
- Est en mesure prodiguer des services indépendants à des patients, à des familles et à d'autres réseaux de soutien [Jacobs & Mkhize, 2021].

PROTECTION DU TITRE

Les titres d'infirmière et d'infirmière de pratique avancée sont protégés par la loi dans de nombreux pays, afin de garantir que seules les personnes répondant aux exigences en matière de formation les utilisent. Toutefois, des termes tels que « infirmière » et « infirmière diplômée » s'appliquent parfois sans cohérence à des rôles dont les responsabilités et les exigences varient selon les pays ou régions.

La protection des titres par la loi contribue à préserver les normes professionnelles en limitant la pratique d'imposteurs qui n'ont pas les qualifications nécessaires. Le domaine de pratique associé à chaque titre varie d'une région et d'un pays à l'autre, la législation spécifique concernant les titres de pratique avancée et d'infirmière en santé mentale étant généralement définie par des organismes réglementaires ou gouvernementaux.

DOMAINE DE PRATIQUE DES SOINS INFIRMIERS EN SANTÉ MENTALE

Le CII estime que la réglementation est essentielle à une pratique infirmière sûre et compétente et pour protéger le public. Le domaine de la pratique infirmière est « l'ensemble des rôles, fonctions, responsabilités, activités et capacités de prise de décision que les membres de cette profession sont formés, compétents et autorisés à exercer » [Conseil International des Infirmières, 2010; Nurses & Midwives Board of Ireland, 2015]. Le domaine de pratique définit les paramètres et les limites dans lesquels les infirmières exercent. Il est important que la profession formule clairement ces paramètres afin de garantir que la pratique infirmière puisse répondre aux besoins de la société. Le fait de ne pas aider les infirmières à prendre des décisions concernant leur domaine de pratique risque d'avoir un effet négatif sur les soins aux patients et sur la profession infirmière.

Il est essentiel de décrire explicitement le domaine de pratique des infirmières en santé mentale afin de faire comprendre au grand public, aux organismes de réglementation, aux professionnels de la santé, aux décideurs politiques et à d'autres acteurs importants le large éventail de pratiques, de compétences thérapeutiques, d'activités et d'innovations mises en œuvre de nos jours par les infirmières en santé mentale. En outre, cette démarche permettra en fin de compte:

- de favoriser le développement du personnel infirmier en santé mentale;
- d'influencer positivement les cadres politiques et procéduraux nationaux et internationaux en matière de santé mentale, ainsi que les systèmes et structures de santé;
- d'améliorer les soins et la collaboration interprofessionnels;
- de mieux répartir les ressources humaines pour répondre aux besoins et aux préférences des consommateurs, des soignants et du grand public;
- et d'améliorer les résultats de santé et le rétablissement des usagers et des soignants [Australian College of Mental Health Nurses, 2013].

Le domaine de pratique des infirmières en santé mentale doit être formulé en termes suffisamment généraux pour pouvoir tenir compte: de l'évolution des systèmes de santé; des progrès de la recherche et de la pratique fondée sur des données probantes; des besoins et demandes du public; et de la diversité

Le fait de ne pas aider les infirmières à prendre des décisions concernant leur domaine de pratique risque d'avoir un effet négatif sur les soins aux patients et sur la profession infirmière.

des contextes, cultures, pays et environnements dans lesquels les infirmières en santé mentale travaillent. Comme il a été précisé dans la description plus haut, le domaine de pratique dépendra aussi de la formation suivie, des systèmes de santé et des environnements réglementaires dans lesquels les infirmières travaillent. Il est recommandé aux pays de réviser fréquemment le domaine de pratique des infirmières en santé mentale afin de l'aligner sur les meilleures données disponibles, et ainsi améliorer les résultats en matière de santé au profit des communautés [Gabrielsson *et al.*, 2020].

Les infirmières en santé mentale jouent un rôle essentiel dans les soins et le traitement des personnes en détresse physique, psychologique, mentale et spirituelle. Elles prodiguent des soins de santé mentale complets, adaptés aux traumatismes et centrés sur la personne dans divers contextes et dans toute l'étendue du continuum de soins. Les composantes essentielles de la pratique des infirmières en santé mentale sont la promotion de la santé et du bien-être, la prévention et l'identification des troubles de santé mentale, les soins aux personnes en détresse sur le plan de la santé mentale et le traitement des personnes souffrant de troubles de santé mentale, y compris les problèmes liés à l'utilisation de substances psychoactives [Gabrielsson *et al.*, 2020].

Les professionnels des soins infirmiers en santé mentale assurent une gamme d'interventions fonctionnelles, de soins, de conseils, de soutien et d'évaluations qui aident les patients et leurs familles à affronter les périodes de plus grandes difficultés et vulnérabilité, en les guidant vers la guérison, l'autonomie et une existence satisfaisante. Ces professionnels travaillent dans des environnements et contextes multiples. Ils viennent en aide et prodiguent des soins aux personnes souffrant de détresse émotionnelle, qu'elles aient ou non reçu un diagnostic de problème de santé mentale. Ces professionnels sont en contact avec des patients de tous âges et assument souvent des responsabilités dans des contextes variés, tels que les établissements résidentiels et les espaces communautaires. Ces responsabilités englobent les soins de santé primaires, secondaires et tertiaires, le but étant de prodiguer un traitement

Le modèle de soins adopté doit être orienté sur le rétablissement et centré sur la personne, et répondre de manière homogène à l'ensemble des besoins du patient, depuis les comportements « à risque » et la maladie aiguë jusqu'au rétablissement et à la réadaptation à long terme.

[Hurley *et al.*, 2022].

spécialisé qui implique un large éventail de rôles professionnels pour aider et soutenir les individus, leurs familles et les soignants qui recourent aux services de santé mentale. Les nombreuses possibilités offertes par cette spécialité permettent aux infirmières en santé mentale de mener une carrière diversifiée, axée sur le bien-être global du patient, l'amélioration de sa qualité de vie et un plan de rétablissement conçu conjointement qui correspond aux besoins uniques de chaque individu [American Nurses Association, 2015].

Le domaine de pratique des infirmières en santé mentale est nuancé et varie considérablement selon les pays et contextes professionnels. Il comprend généralement un large éventail de responsabilités telles que l'évaluation, le diagnostic, le traitement complet, les soins et l'aide aux patients souffrant de troubles mentaux. Les infirmières en santé mentale sont souvent très bien formées, accréditées et soutenues au sein de leur organisation pour prodiguer leurs interventions diversifiées, telles que psychothérapie, gestion des médicaments ou encore thérapies axées sur le comportement. Grâce à leur formation de base, les infirmières en santé mentale sont en mesure d'effectuer des évaluations approfondies, de poser des

diagnostics précis, d'identifier des résultats ciblés et d'administrer une variété de thérapies interpersonnelles – y compris le conseil, la surveillance des médicaments et la psychothérapie. Lorsqu'elles s'occupent de personnes souffrant de troubles mentaux, les infirmières en santé mentale doivent faire preuve d'expertise tant dans les soins infirmiers que dans la gestion des soins. Leur approche doit être adaptée aux besoins spécifiques des patients et de leur famille, en particulier ceux qui sont confrontés à des problèmes de santé mentale complexes. Le modèle de soins adopté doit être orienté sur le rétablissement et centré sur la personne, et répondre de manière homogène à

l'ensemble des besoins du patient, depuis les comportements « à risque » et la maladie aiguë jusqu'au rétablissement et à la réadaptation à long terme [Hurley *et al.*, 2022].

Les soins infirmiers en santé mentale, guidés par diverses théories et cadres, jouent un rôle clef dans l'évaluation, les soins et le traitement des personnes souffrant de troubles mentaux et de problèmes liés à l'utilisation de substances psychoactives. L'évolution du rôle doit être dirigée par l'organisation professionnelle des soins infirmiers en santé mentale du pays, sur la base des progrès issus de la recherche et des meilleures pratiques internationales.



Le Dr Irene Bean (à gauche), infirmière praticienne en santé mentale psychiatrique, propriétaire et PDG de Serenity Health Care dans le Tennessee, aux États-Unis, a constaté que les personnes de couleur et les personnes à faible revenu étaient plus susceptibles de ne pas être assurées, d'être confrontées à des obstacles à l'accès aux soins et d'avoir des taux plus élevés de maladies chroniques que les Blancs et les personnes à revenu plus élevé. Elle propose désormais un service intégré couvrant les maladies chroniques, les examens de bien-être pour les enfants, les adolescents et les adultes, ainsi que des services de santé mentale tout au long de la vie pour la dépression, l'anxiété, les troubles déficitaires de l'attention, les troubles de la personnalité et les troubles de l'humeur. Les services intégrés sont conçus pour éliminer la stigmatisation qui empêche les clients de rechercher des traitements de santé mentale, et pour faciliter l'accès aux soins en regroupant tous les services dans un seul établissement.

Tableau 2: Éléments essentiels du domaine de pratique des infirmières en santé mentale

[Australian College of Mental Health Nurses, 2013; American Psychiatric Nurses Association, 2022].



Soins holistiques et centrés sur la personne

Les infirmières en santé mentale prodiguent des soins de santé mentale holistiques et centrés sur la personne, en tenant compte de la complexité de l'expérience humaine et en donnant la priorité à la relation avec les patients.



Pratique clinique

Les infirmières en santé mentale sont compétentes dans l'évaluation, le diagnostic, le traitement et les soins des personnes souffrant de troubles mentaux, de problèmes liés à l'utilisation de substances psychoactives et de dépendances comportementales.



Connaissances et compétences spécialisées

Les infirmières en santé mentale disposent de connaissances spécialisées en matière de troubles mentaux, de psychopharmacologie, de techniques psychothérapeutiques et d'intervention en cas de crise.



Formation et certification

Les infirmières en santé mentale sont enregistrées auprès du régulateur national. En outre, elles ont suivi une formation appropriée dans leur domaine de spécialisation.



Recherche et pratique fondée sur des données probantes

Les infirmières en santé mentale utilisent les meilleures données disponibles dans leur pratique et contribuent à la science des soins infirmiers par le biais de la recherche.



Pratique éthique et droits de l'homme

Les infirmières en santé mentale respectent la dignité et les droits de l'homme de chaque patient, préservent la confidentialité, défendent les besoins des patients et font preuve de compétence culturelle. Comme tous les personnels infirmiers, les infirmières en santé mentale protègent et promeuvent les droits de l'homme de tous les individus et plaident pour la réduction de la stigmatisation des problèmes mentaux et liés à l'utilisation de substances psychoactives. Les infirmières prennent aussi soin d'elles-mêmes et entretiennent leurs compétences, deux aspects essentiels de la prestation de soins de haute qualité.



Leadership et plaidoyer

Les infirmières en santé mentale sont reconnues comme des leaders et sont encouragées à défendre les questions de santé mentale à tous les niveaux, des soins individuels aux changements organisationnels, en passant par les changements politiques au niveau du public et du système.



Collaboration interprofessionnelle

Les infirmières en santé mentale travaillent au sein d'une équipe interdisciplinaire et collaborent avec d'autres professionnels de la santé, y compris avec des personnes ayant une expérience vécue des problèmes de santé mentale ainsi que des personnes extérieures au système de santé, afin de prodiguer des soins de santé mentale complets.



Utilisation thérapeutique de soi

Les soins infirmiers en santé mentale ont une fonction thérapeutique et mettent l'accent sur une approche holistique des soins par le biais de relations infirmières-patients substantielles et d'interventions thérapeutiques ciblées [Gabrielsson *et al.*, 2020].

Tableau 3 : Domaine de pratique des infirmières en santé mentale

[Australian College of Mental Health Nurses, 2013; American Nurses Association 2015 et 2022].

Les infirmières en santé mentale adoptent une approche collaborative, holistique et fondée sur des données probantes pour prodiguer des soins centrés sur la personne au sein d'équipes interprofessionnelles. En tant que spécialistes de la santé mentale, les infirmières en santé mentale :

- entament leur parcours professionnel par l'obtention d'un diplôme de premier cycle spécialisé en santé mentale ou en tant qu'infirmière titulaire d'un diplôme universitaire supérieur dans le domaine de la santé mentale ;
- appliquent des stratégies de prévention et d'intervention en amont, y compris la réduction des risques et la promotion de la résilience en matière de santé mentale ;
- mènent des évaluations de santé mentale complètes en recueillant et en analysant des données sur l'état des patients, en tenant compte de leur contexte physique, psychologique, social et culturel ;
- posent des diagnostics en collaboration avec des équipes interprofessionnelles, en utilisant des systèmes de classification de la santé mentale validés au niveau international ;
- élaborent des plans de soins infirmiers complets et personnalisés, fondés sur les besoins du patient et de sa famille, sur les expériences vécues par le patient et sur l'identification de résultats réalisables et mesurables ;
- mettent en œuvre un modèle de rétablissement centré sur la personne, intégrant les principes de la prise de décision partagée et de la promotion de l'autonomie du patient ;
- prodiguent des conseils et une psychoéducation liés aux expériences et aux troubles mentaux des patients, en adaptant leur approche aux styles d'apprentissage et aux capacités individuelles des patients ;
- appliquent un plan de soins centré sur la personne ou la famille, en utilisant une combinaison d'interventions liées au mode de vie, à la psychologie et à la pharmacologie, le cas échéant, si nécessaire ;
- coordonnent les soins en partenariat avec les patients et leurs familles, en facilitant la participation des patients, en écoutant leurs opinions et leurs expériences, et en encourageant leur participation active à leurs propres soins ;
- tiennent des dossiers complets et précis sur les soins infirmiers et de santé, en respectant les principes de protection des données et de confidentialité ;
- collaborent et prennent l'initiative au sein des équipes interdisciplinaires pour plaider en faveur des besoins des patients en matière de santé et de bien-être physiques et mentaux ;
- respectent un code de déontologie infirmière solide, reconnaissant et respectant les droits de l'homme, ainsi que les valeurs, coutumes et expériences diverses des patients, des familles et des collègues ;
- entretiennent leurs compétences par le perfectionnement professionnel continu et s'engagent dans une pratique réfléchie, en se tenant au courant des recherches et des lignes directrices contemporaines en matière de santé mentale et en contribuant à l'avancement de la pratique infirmière dans ce domaine ;
- plaident pour la santé mentale dans des contextes sociétaux plus larges, en luttant contre la stigmatisation et la discrimination et en promouvant la connaissance de la santé et du bien-être mentaux dans le respect des croyances des patients et de leur appartenance à un groupe identifié ;
- intègrent à leur pratique, le cas échéant, la technologie de la santé numérique, la télésanté et d'autres approches innovantes afin d'améliorer l'accès aux soins de santé mentale et la prestation de ces soins.

DOMAINE DE PRATIQUE DES INFIRMIÈRES DE PRATIQUE AVANCÉE EN SANTÉ MENTALE

Pour plus de plus amples informations sur les soins infirmiers de pratique avancée, veuillez consulter les Directives du CII sur la pratique infirmière avancée [Conseil International des Infirmières, 2020a].

La pratique infirmière avancée en santé mentale exige un ensemble de compétences ciblées et de connaissances approfondies qui permettent aux infirmières qui en sont dotées de prodiguer des soins à des patients atteints de problèmes de santé mentale complexes, de gérer les soins en éduquant et en guidant les patients et leurs familles, et enfin de servir de modèles pour les autres infirmières ainsi que de consultantes pour d'autres professionnels de santé. Leurs responsabilités comprennent la gestion des cas, la charge de travail variant en fonction de leurs interventions. Leur rôle consiste aussi à soutenir le perfectionnement professionnel et la supervision du personnel, ce qui nécessite des compétences cliniques en matière de santé mentale ainsi que de solides capacités de leadership.

Le rôle des infirmières de pratique avancée en santé mentale reprend les mêmes responsabilités que celles des infirmières

en santé mentale, mais intègre des compétences supplémentaires en matière d'analyse qui permettent à ces infirmières d'évaluer de manière critique les connaissances liées à la pratique actuelle complexe des soins infirmiers en santé mentale. Les infirmières à ce niveau doivent appliquer des connaissances actualisées de manière innovante et positive, en prenant la responsabilité de développer et de modifier la pratique dans des environnements complexes et souvent imprévisibles.

La collaboration et la formation sont au cœur de ce travail. Le domaine de l'infirmière de pratique avancée en santé mentale comprend l'évaluation avant diagnostic ainsi que le suivi des thérapies psychopharmacologiques et intégratives pour tous les troubles de la santé mentale [American Nurses Association, 2022; American Psychiatric Nurses Association, 2022]. La pratique avancée se caractérise par des niveaux variables d'autonomie dans la prise de décision, niveaux qui sont en général explicitement codifiés par l'autorité de réglementation compétente. Dans certains cas, le domaine de pratique inclut le pouvoir de prescription [Conseil International des Infirmières, 2021b].

Tableau 4 : Champ d'activité des infirmières de pratique avancée en santé mentale [Australian College of Mental Health Nurses, 2013; American Nurses Association, 2022; American Psychiatric Nurses Association, 2022; American Nurses Association, 2015]

- Les infirmières de pratique avancée en santé mentale entament leur parcours professionnel par un bachelors en soins infirmiers et l'enregistrement en tant qu'infirmière. Elles poursuivent leur formation avec un master ou un doctorat en soins infirmiers. La formation supérieure se concentre sur la santé mentale et ouvre souvent la voie à des responsabilités spécialisées supplémentaires telles que la santé mentale de la famille, la santé mentale des enfants et des adolescents et la santé mentale des personnes âgées.
- Évaluation du patient : les infirmières de pratique avancée sont compétentes pour réaliser des évaluations complètes de l'état de santé mentale des patients. Elles déterminent la nature et l'étendue des problèmes de santé mentale, identifient les facteurs de risque et évaluent la santé physique dans la mesure où elle a un impact sur la santé mentale.
- Diagnostic : grâce à leur formation spécialisée, les infirmières de pratique avancée en santé mentale sont en mesure de diagnostiquer (ou de contribuer au diagnostic) des problèmes de santé mentale.
- Planification du traitement : les infirmières de pratique avancée en santé mentale élaborent et coordonnent des plans de traitement adaptés aux besoins de chaque patient. Elles prennent en compte tous les facteurs importants, y compris l'état de santé mentale et physique, l'environnement social et les préférences personnelles du patient.

- **Psychothérapie:** les infirmières de pratique avancée en santé mentale peuvent proposer des psychothérapies individuelles et de groupe afin d'aider les patients à gérer leurs problèmes de santé mentale.
- **Gestion des médicaments:** selon les pays, les infirmières de pratique avancée en santé mentale peuvent être habilitées à prescrire et gérer des médicaments dans le cadre de plans de traitement complets en matière de santé mentale.
- **Promotion de la santé et prévention:** les infirmières de pratique avancée en santé mentale informent les patients et leurs familles sur les problèmes de santé mentale et les stratégies de maintien du bien-être mental (y compris l'autogestion de la santé).
- **Plaidoyer:** les infirmières de pratique avancée en santé mentale défendent la santé mentale au niveau individuel, communautaire et politique, en s'efforçant de réduire la stigmatisation et d'améliorer l'accès aux ressources en matière de santé mentale.
- **Recherche:** les infirmières de pratique avancée en santé mentale participent à la recherche et contribuent ainsi au développement et à l'amélioration des pratiques de santé mentale fondées sur des données probantes.
- **Cadres de pratique:** les infirmières de pratique avancée en santé mentale exercent dans des contextes très variés, notamment des hôpitaux, centres communautaires de santé mentale, cabinets privés, écoles, établissements pénitentiaires et centres de traitement de toxicomanies.
- **Collaboration interprofessionnelle:** les infirmières de pratique avancée en santé mentale collaborent avec les équipes de professionnels de santé, notamment des psychiatres, des psychologues, des travailleurs sociaux, des personnes ayant une expérience vécue des problèmes de santé mentale et d'autres infirmières, afin de prodiguer des soins complets. Avec d'autres, elles coordonnent les soins, communiquent les progrès des patients et collaborent sur les stratégies de traitement.

RÉSUMÉ

Les informations présentées ici sont destinées à favoriser une compréhension commune du domaine de pratique des infirmières en santé mentale, afin de permettre à la profession infirmière de définir ses responsabilités et ses limites, et aux sociétés de comprendre quelles sont les responsabilités et les compétences exigées des infirmières. Ces informations sur le domaine de pratique et les normes peuvent orienter l'élaboration de politiques et de réglementations relatives à la pratique infirmière. Il est important de relever ici que les limites, fonctions et titres spécifiques des infirmières, en particulier au niveau de la pratique avancée, peuvent varier au sein d'un même pays et d'un pays à l'autre en raison d'environnements réglementaires et pédagogiques différents.

Les infirmières ont la responsabilité de veiller à ce que leur pratique s'inscrive dans les limites fixées par l'organisme

de réglementation compétent. Elles sont personnellement responsables de l'exercice de leur profession dans les limites de leurs compétences, ainsi que du respect des codes de déontologie et des normes de pratique professionnelle.

Il existe différents niveaux de pratique correspondant à la formation des infirmières. Le rôle de l'infirmière, son poste, la description de son travail et son cadre de travail définissent également sa pratique. S'agissant des infirmières en santé mentale, leur rôle peut inclure les soins cliniques directs, la consultation, l'administration, l'éducation, la formulation d'orientations, le plaidoyer ou encore la recherche. Il est important que les organismes professionnels qui représentent les personnels infirmiers en santé mentale dirigent la profession et favorisent le développement et l'évolution du domaine de pratique de leurs membres.

4



CHAPTER

LA FORMATION POUR AMÉLIORER LES SOINS DE SANTÉ MENTALE

Une formation de qualité est le meilleur moyen de renforcer les soins de santé mentale et de disposer d'un personnel de santé mentale bien préparé et compétent. Les personnels infirmiers sont des professionnels scientifiques qui fondent leur pratique sur des preuves empiriques. Pour pouvoir relever les défis contemporains, répondre aux besoins de santé croissants des populations mondiales, s'adapter aux nouveaux traitements et aux nouvelles technologies, et collaborer entre les secteurs, il est essentiel que les infirmières suivent une formation didactique et clinique solide, sanctionnée par des diplômes de premier et deuxième cycles, ainsi que des programmes et des activités de perfectionnement professionnel continu.

Le CII [Stewart, 2022] encourage vivement les systèmes de santé et les pays du monde entier à accorder une grande importance à la formation de leur personnel infirmier. L'investissement dans cette formation permettra aux systèmes de santé d'être mieux équipés pour prodiguer les soins dont les individus et les communautés ont besoin :

- en améliorant les connaissances et les compétences ;
- en renforçant la confiance dans les compétences cliniques et de leadership, la pensée critique et la prise de décision ; et
- en améliorant la satisfaction au travail et la fidélisation de la main-d'œuvre.

Les soins infirmiers en santé mentale adoptent parfois un discours psychiatrique ou médical comme fondement de la pratique. Il peut alors arriver que les soins infirmiers soient réduits à la distribution de médicaments, à la gestion des symptômes de détresse mentale jusqu'à ce que les médicaments fassent leur effet, et à l'aide aux patients pour qu'ils s'adaptent à une vie d'invalidité résultant d'un déséquilibre biochimique [Evans & Kevern, 2015].

Pour répondre aux besoins des communautés en matière de santé mentale, les infirmières doivent s'éloigner du modèle biomédical et adopter les fondements psychodynamiques et interpersonnels des soins infirmiers en santé mentale. Comme le relève Jones [2012], « aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin d'un paradigme interpersonnel structuré, comme celui proposé par Peplau, pour orienter les programmes d'enseignement de la pratique infirmière professionnelle. Nous devons nous rappeler et nous réapproprier ce qui est à juste titre un élément important, voire essentiel, de la profession infirmière. »

Le changement de paradigme dans les soins de santé mentale, au profit d'une approche des soins fondée sur les droits, doit commencer par la formation et la préparation des infirmières en santé mentale [Puras, 2019].

Les programmes de formation des infirmières en santé mentale combinent enseignement théorique et pratique clinique. Ces programmes couvrent généralement des sujets tels que :

- la réflexion critique, y compris les sciences sociales et humaines;
- les aspects biologiques, psychologiques et sociaux de la maladie mentale;
- l'évaluation et le diagnostic des troubles de la santé mentale;
- la psychopharmacologie et la gestion des médicaments;
- les soins centrés sur la personne axés sur le rétablissement et sur les approches fondées sur les droits;
- la lutte contre la stigmatisation, la discrimination, la maltraitance et la coercition;
- la réduction des risques;
- la promotion et la protection des droits de l'homme;
- la communication et les interventions thérapeutiques;
- les aspects juridiques et éthiques des soins infirmiers en santé mentale;
- la conduite et l'organisation des services de santé;
- les politiques et procédures en matière de soins de santé;
- la compétence culturelle dans les soins de santé mentale; ou encore
- l'intervention en cas de crise et les soins tenant compte des traumatismes [Evans & Kevern, 2015; Clinton & Hazelton, 2008; Moyo *et al.*, 2020; Adam & Juergensen, 2019].

Le CII soutient les Orientations stratégiques mondiales de l'OMS pour les soins infirmiers et obstétricaux 2021-2025 [Organisation mondiale de la Santé, 2021c], qui demandent que les programmes d'enseignement soient fondés sur les compétences. Dans l'idéal, ces programmes devraient conduire au diplôme de bachelor.

Le CII soutient aussi les recommandations de la Lancet Commission on Ending Stigma and Discrimination in Mental Health [Thornicroft *et al.*, 2022], qui

soulignent l'importance cruciale d'intégrer une formation complète à la santé mentale dans tous les programmes d'études de premier cycle en soins infirmiers. À cette fin, le CII recommande l'intégration obligatoire de cours axés sur les besoins et les droits des personnes atteintes de troubles mentaux. Ces cours doivent s'appuyer sur des pratiques fondées sur des données probantes. Ils doivent aussi être dispensés avec des personnes ayant une expérience vécue de la santé mentale, car cette approche garantit une compréhension authentique et empathique du point de vue du patient. La formation de premier cycle des infirmières doit aussi porter sur les pratiques fondées sur des données probantes destinées à réduire la stigmatisation dans l'environnement des soins. Les infirmières devraient ainsi acquérir les compétences nécessaires pour reconnaître les situations de stigmatisation et de discrimination subies par les patients, les clients et les autres bénéficiaires, y faire face et y répondre de manière efficace. En bénéficiant d'un cadre éducatif qui prône la dignité et le respect, les futures infirmières seront mieux préparées à prodiguer des soins holistiques et compatissants dans toute la gamme des services de santé mentale.

En 2022, le CII a officiellement approuvé le programme de formation QualityRights de l'OMS sur l'amélioration de la santé mentale. Le programme comprend des programmes de formation pratiques, fondés sur des données probantes, en personne et en ligne, mis gratuitement à la disposition du personnel infirmier et d'autres parties prenantes afin de renforcer les capacités de lutte contre la stigmatisation et la discrimination et de promouvoir des approches fondées sur les droits, le rétablissement et centrées sur la personne dans les services et les pratiques de santé mentale. Le CII a prévu que tous les infirmiers et étudiants en soins infirmiers qui suivent l'intégralité du cours reçoivent 24 crédits internationaux de formation continue en soins infirmiers (ICNEC), reconnaissant ainsi qu'ils ont suivi 24 heures d'études de développement professionnel continu. (La formation QualityRights de l'OMS est accessible sur le lien suivant: <https://www.who.int/teams/mental-health-and-substance-use/policy-law-rights/qr-e-training>).

SANTÉ MENTALE, ÉTHIQUE ET DROIT

Parmi les nombreux aspects cruciaux de la formation des infirmières en santé mentale, deux domaines spécifiques et interdépendants méritent d'être soulignés: l'éthique et le droit. Bien que les préoccupations éthiques et les questions juridiques soient distinctes, elles se croisent souvent dans le domaine de la pratique des soins. Cette interaction devient particulièrement évidente lorsque certaines actions sont sujettes à interprétation en vertu des lois en vigueur, en particulier les lois relatives à la santé mentale [Pachkowski, 2018].

Les infirmières en santé mentale sont souvent confrontées au problème consistant à déterminer la capacité d'un patient à consentir à un traitement. Si cette démarche a des ramifications juridiques claires, ses implications éthiques s'étendent aussi au respect de l'autonomie et de la dignité du patient. Une étude réalisée par Lamont, Stewart et Chiarella [2016] a révélé que les praticiens de santé renoncent souvent à évaluer la capacité d'un patient à prendre des décisions concernant son propre traitement, en particulier lorsque le patient est atteint de confusion mentale, qui affecte les fonctions cognitives et la conscience. Or, une telle omission pourrait être considérée

comme un manquement aux obligations légales et éthiques de veiller à ce que les patients soient capables de prendre des décisions en connaissance de cause.

Cet état de fait met en évidence la nécessité pour tous les professionnels de la santé de bien comprendre la relation complexe entre loi et considérations éthiques. Les praticiens doivent ainsi savoir qu'une action légale n'est pas toujours conforme aux principes éthiques, et vice versa. La capacité à distinguer entre les deux est indispensable pour une prise de décision éclairée dans divers scénarios médicaux [Pachkowski, 2018].

Des considérations juridiques entrent souvent en compte lors des choix de traitement dans le domaine de la santé mentale, en particulier lorsque la sécurité publique ou individuelle est en jeu. Lorsque des lois sur la santé mentale ont été adoptées, elles englobent généralement des réglementations relatives au placement et au traitement involontaires à l'hôpital, qui impliquent que des patients peuvent être enfermés ou traités contre leur volonté.

En cas de pénurie de médecins, les infirmières en santé mentale seront souvent habilitées à prendre ces décisions importantes en matière de soins, ou à y contribuer. Ces démarches sont régies par des normes juridiques, mais elles nécessitent également des bases solides en matière d'éthique. Lorsque les prestataires de soins doivent prodiguer des traitements en dépit des préférences des patients, il est fort probable que leurs propres croyances et valeurs entrent en jeu [Pachkowski, 2018].

Les soins de santé mentale comportent de nombreuses dimensions et subtilités éthiques. La préoccupation ici est que les subtilités juridiques et les dilemmes éthiques influencent

profondément les expériences des patients et des infirmières. Les soins aux personnes souffrant de problèmes de santé mentaux sont particulièrement compliqués par la stigmatisation sociale et par les désavantages systémiques que ces personnes subissent, tels que les faibles revenus, le risque plus grand de sans-abrisme et les taux plus élevés de maladies physiques. Ce contexte social ajoute une nouvelle couche de complexité à la prise de décision éthique dans les soins de santé mentale.



La prise de décision éthique, en particulier dans le domaine de la santé mentale, est un équilibre délicat entre des principes éthiques, des aspects juridiques, des enjeux sociaux, les valeurs du soignant, du patient et de sa famille, la compréhension du fonctionnement des équipes pluridisciplinaires et interdisciplinaires, et bien d'autres choses encore. Pour prendre de bonnes décisions sur le plan de la morale, les infirmières doivent distinguer et pondérer ces différents aspects, ce qui peut s'avérer une tâche extraordinairement complexe.

[Pachkowski, 2018]

Les infirmières en santé mentale doivent dénouer un écheveau de questions sociales et éthiques, allant de la sauvegarde de la sécurité individuelle et publique au respect de leurs propres responsabilités professionnelles. La profession infirmière implique intrinsèquement une prise de décision éthique, ce qui est particulièrement compliqué dans le domaine de la santé mentale en raison des vulnérabilités et des dynamiques sociales, religieuses, familiales et culturelles complexes associées à la maladie mentale. Cela nécessite une réflexion morale constante, en particulier parce que les infirmières en santé mentale considèrent que la relation thérapeutique est essentielle à l'efficacité des soins [Willard, 2015].

Des problèmes tels que l'interaction entre la santé mentale, le droit et la détresse morale soulignent la nécessité de disposer d'une formation solide en matière de droit et d'éthique. Pour être compétentes sur le plan éthique, les infirmières doivent comprendre les multiples dimensions de l'environnement des soins et bien connaître les théories éthiques. Elles doivent également être capables de reconnaître et de gérer leurs propres valeurs et préjugés, et de prendre des décisions moralement fondées dans le cadre de leur pratique. Ce niveau de compétence éthique est essentiel pour relever les défis complexes auxquels sont confrontées les infirmières en santé mentale de nos jours [Pachkowski, 2018].

FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE INFIRMIÈRE – ENSEIGNEMENT DE PREMIER CYCLE

La disparité prononcée dans l'accès aux soins de santé mentale entre les pays et à l'intérieur des pays, en particulier s'agissant des maladies prévalentes telles que la dépression et l'anxiété, ainsi que pour les populations mal desservies, montre que les pays doivent sans attendre diversifier et élargir leurs solutions de soins en vue de réaliser la couverture sanitaire universelle. Pour y parvenir, les pays doivent intégrer la santé mentale dans les services de santé primaire et veiller à ce que toutes les infirmières soient équipées pour identifier les problèmes mentaux, prodiguer les soins essentiels et orienter les patients vers des services spécialisés si nécessaire [Organisation mondiale de la Santé, 2021a].

Pour favoriser l'acquisition d'une base solide en matière de santé mentale, les programmes de formation en soins infirmiers de niveau bachelor ou premier degré devraient intégrer les compétences de base suivantes:

- **Sensibilisation à la santé mentale.**

Compréhension des concepts clefs, des troubles et du continuum de la santé mentale, du bien-être aux maladies mentales graves.

- **Dépistage et évaluation.** Capacité à reconnaître les signes et les symptômes des problèmes de santé mentale et à effectuer des dépistages ou évaluations initiales.

- **Interventions.** Posséder les compétences nécessaires pour assurer des interventions de soutien, y compris l'écoute active, la validation et la communication de soutien.
- **Orientation sur la personne.** Prodiger des soins centrés sur la personne ou individualisés qui tiennent compte des caractéristiques du patient telles que l'identité de genre, l'origine ethnique et raciale, les pratiques religieuses, les croyances en matière de santé et les vulnérabilités de la population.
- **Compétences en matière d'orientation.** Savoir quand et comment orienter des patients vers des services ou des professionnels spécialisés en santé mentale.
- **Communication thérapeutique.** Capacité à communiquer efficacement et de manière thérapeutique avec des personnes en détresse mentale.
- **Compétence culturelle.** Comprendre et respecter les différences culturelles et individuelles en matière de croyances, de symptômes et de préférences de traitement relatifs à la santé mentale.
- **Lutte contre la stigmatisation.** Travailler activement à réduire la stigmatisation associée à la maladie mentale, tant au sein du système de santé que dans la société en général.

- **Sécurité et intervention en cas de crise.** Capacité à évaluer des situations urgentes et y à répondre – idées et intentions suicidaires, actes de violence dirigés contre soi-même et/ou contre autrui, troubles comportementaux aigus – tout en assurant la sécurité du patient et des tiers.
- **Collaboration interprofessionnelle.** Capacité à collaborer de manière efficace avec d'autres professionnels, notamment des psychiatres, des psychologues, des travailleurs sociaux, des personnes ayant une expérience vécue de la maladie mentale et des thérapeutes, afin de prodiguer des soins complets.
- **Compréhension juridique et éthique.** Compréhension des enjeux juridiques et éthiques liés à la santé mentale, tels que la confidentialité, le consentement éclairé, les droits des personnes atteintes de problèmes mentaux et les obligations personnelles des personnels soignants en matière de bien-être et d'apprentissage tout au long de la vie.
- **Autosoins et résilience.** Conscience de l'importance de préserver son propre bien-être mental, d'appliquer des stratégies d'autosoins et de rechercher un soutien en cas de besoin.
- **Promotion de la santé mentale.** Promotion de la santé et du bien-être mentaux dans différents contextes, de l'action de proximité à l'hospitalisation.
- **Éducation des patients et de leur famille.** Capacité à donner aux patients et à leur famille des informations sur les maladies mentales, les traitements et les stratégies d'adaptation.
- **Connaissance des médicaments.** Compréhension des médicaments psychotropes courants, de leur utilisation, de leurs effets secondaires potentiels et de leurs interactions, en particulier si les infirmières sont appelées à administrer ces médicaments.
- **Soins intégrés.** Capacité d'intégrer les soins de santé mentale dans des services de santé plus larges, en tenant compte du lien étroit entre santé physique et santé mentale.
- **Plaidoyer.** Défense des droits et des besoins des personnes atteintes de problèmes mentaux, tant au sein du système de santé que dans la communauté au sens large. [Organisation mondiale de la Santé, 2019; Association canadienne des écoles de sciences infirmières et Fédération canadienne des infirmières et infirmiers en santé mentale, 2015; Moyo, Jones & Gray, 2022].

LA FORMATION AUX SOINS INFIRMIERS EN SANTÉ MENTALE

Pour se spécialiser dans les soins infirmiers en santé mentale, les infirmières généralistes issues de n'importe quelle filière de formation peuvent travailler pendant un certain temps dans des établissements de santé mentale et obtenir un diplôme d'études supérieures. Pour obtenir le statut d'infirmière spécialisée en santé mentale, une certification sera souvent exigée, consistant dans la validation ou la reconnaissance formelle de connaissances, de compétences et d'aptitudes spécifiques à la santé mentale; en général, cette certification est obtenue soit par l'accès direct à des programmes de bachelor spécialisés en santé mentale, soit par l'obtention d'un diplôme de troisième cycle en santé mentale par l'infirmière.

Les programmes de formation doivent s'appuyer sur les valeurs fondamentales suivantes:

- La nécessité de collaborer et de prodiguer des soins centrés sur la personne aux patients souffrant de problèmes mentaux et affectés par ceux-ci.
- Le respect des droits de l'homme des personnes ayant des problèmes de santé mentale, tel qu'énoncé dans les Principes des Nations Unies pour la protection des personnes atteintes de maladie mentale [Nations Unies, 1991].
- La nécessité de fonder les pratiques sur des données probantes et d'appliquer des processus d'amélioration de la qualité pour prodiguer les meilleurs soins possibles.

- Prodiguer des soins culturellement compétents qui tiennent compte de facteurs tels que l'âge, le sexe, la spiritualité, l'appartenance ethnique et les valeurs uniques en matière de santé des personnes affectées par des problèmes de santé mentale.

Lorsqu'ils formulent les compétences en santé mentale devant être intégrées aux programmes, les spécialistes chargés de concevoir les enseignements, de même que les enseignants, devraient tenir compte des besoins de leur pays en matière de santé mentale communautaire ainsi que des aspects suivants :

- 1. Connaissances cliniques.** Compréhension générale des problèmes mentaux, de leurs symptômes, causes et traitements potentiels. Comprend la neurobiologie, la psychopathologie, la psychopharmacologie et les pratiques fondées sur des preuves dans le domaine des soins infirmiers en santé mentale.
- 2. Communication thérapeutique.** Capacité à communiquer efficacement et avec empathie avec les patients, les familles et les membres de l'équipe soignante. Inclut l'écoute active, l'expression de l'empathie et la capacité à apporter un soutien émotionnel aux personnes en détresse.
- 3. Évaluation.** Compétence en matière d'évaluation globale de la santé mentale, ce qui implique la collecte d'informations sur l'état mental, émotionnel et physique d'une personne, afin de déterminer un plan de soins approprié.
- 4. Éducation des patients.** Capacité à informer les patients et les familles sur les maladies mentales, les traitements, les stratégies d'adaptation, les changements de mode de vie et l'accès aux services susceptibles d'améliorer la santé mentale.
- 5. Psychothérapie.** Mise en œuvre de modalités et d'interventions thérapeutiques sélectionnées, telles que la thérapie cognitivo-comportementale, la thérapie comportementale dialectique, l'entretien motivationnel, la thérapie familiale et la thérapie de groupe.
- 6. Intervention en cas de crise.** Capacité à désamorcer les situations et à prodiguer une thérapie, des conseils et un soutien aux personnes en situation de crise de santé mentale.
- 7. Phases de rétablissement dans les soins infirmiers en santé mentale.** Capacité à comprendre, reconnaître et traiter les différentes phases du rétablissement des personnes souffrant de problèmes mentaux, en mettant l'accent sur l'espoir, la promotion d'une vision positive de soi, la facilitation de l'intégration dans la communauté et le soutien au cheminement vers une citoyenneté autonome.
- 8. Autonomisation et contrôle personnel.** Capacité à favoriser la responsabilisation et à renforcer le contrôle personnel des personnes atteintes de problèmes mentaux, en mettant l'accent sur leur capacité d'action et leur autonomie pour orienter leur parcours de rétablissement.
- 9. Renforcement des systèmes de soutien.** Capacité à reconnaître et élaborer des interventions familiales et relationnelles, et à les intégrer dans les plans de traitement, avec un accent sur le renforcement des relations et des réseaux sociaux de l'individu.
- 10. Éthique et confidentialité.** Compréhension des enjeux éthiques dans les soins infirmiers en santé mentale, y compris le maintien de la confidentialité des patients, l'obtention du consentement éclairé et la prise de décisions éthiques.
- 11. Santé mentale et loi.** Une formation relative aux lois encadrant la santé mentale peut garantir que les infirmières connaissent leurs droits et leurs obligations. Ces connaissances juridiques sont essentielles pour prendre des décisions dans des situations complexes impliquant l'autonomie et la sécurité des patients.
- 12. Compétence culturelle.** Capacité à évaluer les valeurs, traditions et croyances exprimées par les patients et à prodiguer des soins sensibles à leur culture; capacité à comprendre l'effet des facteurs culturels et des traditions sur la santé mentale, de même qu'à élaborer des soins centrés sur la personne.

- 13. Défense des intérêts des patients.** Capacité à défendre les droits et les besoins des patients, y compris s'agissant du respect de leur autonomie, de leur accès aux soins et de leur droit à ne pas subir de discrimination.
- 14. Collaboration et travail en équipe interdisciplinaire.** Capacité à travailler efficacement au sein d'une équipe interdisciplinaire, à comprendre les rôles des différents membres de l'équipe et à collaborer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan de soins complet et interprofessionnel.
- 15. Promotion de la santé mentale et prévention.** Application de stratégies de promotion de la santé mentale et de prévention des maladies mentales, y compris interventions au niveau de la communauté et changements dans le mode de vie individuel.
- 16. Pratique fondée sur des données probantes et la recherche.** Capacité à intégrer les résultats de la recherche dans la pratique, à comprendre l'importance des soins fondés sur des données probantes et à se tenir au courant des dernières recherches dans le domaine des soins infirmiers en santé mentale.
- 17. Gestion des risques et sécurité des patients.** Capacité à identifier et à gérer les risques, à maintenir un environnement sûr et à prévenir les préjudices pour les patients.
- 18. Perfectionnement professionnel et apprentissage tout au long de la vie.** Engagement en faveur du perfectionnement professionnel et de l'apprentissage continu, notamment en suivant des formations continues, en s'informant des évolutions dans le domaine et en s'efforçant en permanence d'améliorer ses compétences et ses connaissances.
- 19. Autosoins et résilience.** Prendre soin de soi, préserver son bien-être personnel et sa résilience, en tenant compte des exigences émotionnelles des soins infirmiers en santé mentale. Capacité à reconnaître et à gérer les signes de stress, d'épuisement professionnel et de stress traumatique secondaire chez soi et autrui. [Higgins, Kikku & Kristofersson, 2022; Hurley *et al.*, 2022; Organisation mondiale de la Santé, 2019; Association canadienne des écoles de sciences infirmières & Fédération canadienne des infirmières et infirmiers en santé mentale, 2015; Moyo, Jones & Gray, 2022; Davidson *et al.*, 2008; Leamy *et al.*, 2011].

INFIRMIÈRE DE PRATIQUE AVANCÉE EN SANTÉ MENTALE

Les directives du CII sur la pratique avancée des soins infirmiers décrivent ainsi l'infirmière de pratique avancée (IPA): « (...) infirmière généraliste ou spécialisée qui a acquis, à travers des études supérieures plus poussées (master au minimum), les connaissances théoriques, le savoir-faire nécessaire aux prises de décisions complexes, de même que les compétences cliniques indispensables à la pratique avancée de son métier, pratique avancée dont les caractéristiques sont déterminées par le contexte dans lequel l'infirmière sera autorisée à exercer » [Conseil international des Infirmières, 2020a].

Il existe une forte corrélation entre les compétences générales des infirmières de pratique avancée et les compétences spécifiques de l'infirmière de pratique avancée en santé mentale.



L'infirmière de pratique avancée (IPA): « (...) infirmière généraliste ou spécialisée qui a acquis, à travers des études supérieures plus poussées (master au minimum), les connaissances théoriques, le savoir-faire nécessaire aux prises de décisions complexes, de même que les compétences cliniques indispensables à la pratique avancée de son métier.

[Conseil international des Infirmières, 2020a]

Toutefois, comme le soulignent Higgins, Kikku et Kristofersson [2022], il existe aussi des différences subtiles entre les deux, notamment :

- L'accent mis par l'infirmière de pratique avancée en santé mentale sur la relation thérapeutique.
- L'infirmière de pratique avancée en santé mentale se concentre non seulement sur le patient, mais aussi sur les besoins de sa famille et de ses proches.
- L'infirmière de pratique avancée en santé mentale met l'accent sur les droits de l'homme, la promotion de la santé mentale, le rétablissement, les décisions éthiques complexes et la promotion des relations thérapeutiques.
- L'infirmière de pratique avancée en santé mentale se concentre sur les modèles de soins, les stratégies d'intervention, la gestion des risques, la prise de décision éthique et la pratique collaborative.

Une infirmière de pratique avancée en santé mentale est une professionnelle hautement qualifiée ayant suivi une formation poussée dans son domaine. Les rôles et responsabilités de cette fonction peuvent inclure le diagnostic et le traitement des problèmes de santé mentale, l'autorité prescriptive et la fourniture de thérapies et de conseils aux individus, aux familles et aux groupes. Les infirmières de pratique avancée en santé mentale peuvent travailler tout au long de la vie dans divers contextes; elles collaborent avec des psychiatres et d'autres professionnels pour prodiguer des soins de santé mentale complets et intégrés.

La formation des infirmières de pratique avancée en santé mentale s'appuie sur celle des infirmières en santé mentale. Les premières se distinguent généralement des secondes par la complexité des besoins en soins des patients auxquels elles répondent, par la complexité des traitements qu'elles prodiguent, ainsi que par leur plus grande autonomie en matière de prise de décision. Les programmes de formation devraient élaborer des compétences en santé mentale pour les diplômés de troisième cycle sur la base du domaine de pratique des

infirmières, des besoins de santé de la communauté et du système réglementaire. Les domaines suivants devraient être abordés :

- 1. Connaissances cliniques avancées.** Compréhension approfondie des problèmes mentaux ainsi que de leurs symptômes, causes et traitements potentiels, y compris les approches thérapeutiques et les médicaments actuels et émergents. L'infirmière doit savoir gérer efficacement des cas complexes et des comorbidités.
- 2. Pouvoir de prescription et gestion des médicaments.** Connaissance et compréhension des médicaments psychotropes, de leurs indications d'utilisation, de leurs dosages, de leurs effets secondaires et de leurs interactions. Lorsque les infirmières de pratique avancée en santé mentale sont autorisées à prescrire, elles doivent être en mesure de gérer et d'ajuster efficacement les médicaments en fonction des réactions du patient.
- 3. Modalités thérapeutiques avancées.** Recours à des modalités thérapeutiques complexes, y compris des techniques avancées de psychothérapie individuelle, familiale et de groupe, ainsi que des thérapies spécialisées telles que la thérapie électroconvulsive ou le neurofeedback, le cas échéant.
- 4. Leadership et politique.** Capacité à assumer des rôles de direction au sein d'une équipe, de même qu'à influencer sur le changement à différents niveaux (organisationnel, local, régional, national); participation à des activités faisant progresser le domaine des soins infirmiers en santé mentale.
- 5. Élaboration et évaluation de programmes.** Capacité à élaborer, mettre en œuvre et évaluer des programmes et des interventions en matière de santé mentale au niveau de l'individu, du groupe et de la communauté, y compris compréhension des initiatives d'amélioration de la qualité et de la sécurité des patients.

- 6. Recherche et érudition.** Capacité à mener des recherches et à interpréter et appliquer des résultats de recherche, y compris compréhension de la méthodologie de recherche, évaluation critique des résultats de la recherche et intégration des données probantes dans la pratique. La participation à la production de nouvelles connaissances cliniques par le biais de la recherche est optimale.
- 7. Enseignement et mentorat.** Maîtrise des compétences nécessaires pour former et encadrer d'autres prestataires de santé, des étudiants, des patients, des familles et la communauté en ce qui concerne les conditions et les traitements en matière de santé mentale. Inclut la supervision clinique de personnel infirmier moins expérimenté ou d'étudiants.
- 8. Consultation et collaboration.** Expertise dans la consultation de professionnels multidisciplinaires et interdisciplinaires et dans la facilitation d'une approche collaborative des soins aux patients, y compris excellente compréhension de la pratique fondée sur les systèmes et de la coordination des soins entre différents prestataires et environnements.
- 9. Évaluation avancée.** Capacité à effectuer des évaluations biopsychosociales complètes, y compris des diagnostics différentiels complexes et des évaluations de risque. Les infirmières de pratique avancée en santé mentale devraient également maîtriser l'utilisation des outils et instruments d'évaluation adaptés.
- 10. Prise de décision éthique.** Capacité à résoudre des dilemmes éthiques complexes et à prendre des décisions dans des situations où la conduite à tenir n'est pas toujours évidente. Inclut la compréhension des principes bioéthiques avancés et de leurs implications juridiques.
- 11. Technologie de l'information de santé.** Maîtrise des systèmes de dossiers médicaux électroniques, des plateformes de télésanté et d'autres

systèmes de santé numériques pour la prise de décision clinique, la coordination des soins, la gestion des données et l'amélioration de la qualité.

- 12. Autosoins et soutien des pairs.** Capacité à favoriser l'autonomie et la résilience des autres membres de l'équipe infirmière, en détectant les signes de stress ou d'épuisement chez les pairs et en fournissant, ou en facilitant, un soutien et un accès aux ressources en cas de besoin. [Conseil International des Infirmières, 2020a; Australian College of Mental Health Nurses, 2013; American Health Nurses Association, 2022; American Psychiatric Nurse Association, 2020; Scheydt & Hegedüs, 2021].

Difficultés liées à la définition d'une norme minimale de formation à la pratique avancée des soins infirmiers en santé mentale

La norme minimale de formation d'une infirmière de pratique avancée en santé mentale est le master. On sait que des problèmes spécifiques empêchent certains pays d'atteindre cette norme minimale, qui sera alors considérée comme un objectif à atteindre. D'autre part, le nombre de cours offerts et leur contenu peuvent être limités par la disponibilité et la compétence du corps enseignant, par le manque de sites ou institutions cliniques où effectuer les stages pratiques, et par les besoins prépondérants en matière de soins exprimés par les populations desservies. Le CII suggère donc aux pays de « *mettre à disposition un niveau d'enseignement supérieur qui soit réaliste compte tenu des besoins nationaux et de la disponibilité des ressources humaines et financières* ».

Pour ambitieux que soit l'objectif, il importe que les pays s'engagent à atteindre ce niveau de référence et progressent en ce sens. Il est admis que cette démarche pourrait poser des problèmes aux personnes qui ne sont pas titulaires d'une maîtrise ou d'un diplôme de niveau supérieur: cette situation peut être résolue en adoptant des réglementations qui dispensent les personnes exerçant déjà à ce niveau de l'obligation de détenir ces qualifications.

ÉTUDES SUPÉRIEURES

Durée de l'enseignement

Il est essentiel que la formation universitaire supérieure en soins infirmiers en santé mentale soit suffisamment longue pour permettre le suivi d'un cursus didactique et clinique rigoureux qui prépare les étudiants à maîtriser les compétences de base en santé mentale. Les enseignements didactiques sont suivis d'une pratique clinique, d'heures de laboratoire (y compris de simulation) et d'un nombre déterminé d'heures cliniques supervisées par des enseignants. Les étudiants doivent démontrer concrètement leur compétence, le fait d'observer ou de participer seulement à l'exécution de compétences étant insuffisant. Un programme de master ou supérieur doit durer au moins 18 à 24 mois pour donner aux étudiants le temps de maîtriser les compétences [Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 2011]. La durée est généralement prescrite par les autorités compétentes. Il est essentiel que l'organisme professionnel représentant les soins infirmiers en santé mentale supervise les programmes de formation afin de s'assurer que les normes requises pour la pratique professionnelle sont bien atteintes.

Accréditation de programmes de formation universitaire supérieure en soins infirmiers en santé mentale

Le CII soutient la priorité politique des Orientations stratégiques mondiales de l'OMS [Organisation mondiale de la Santé, 2021c] relative à l'accréditation des programmes de formation aux soins infirmiers et obstétricaux, dont l'objectif est de garantir que ces programmes répondent à certaines normes et qu'ils offrent aux étudiants une formation de haute qualité. L'accréditation est un processus de contrôle de la qualité et d'amélioration continue des programmes de formation [Pullen, 2022; O'Sullivan *et al.*, 2020].

L'accréditation des programmes de formation en soins infirmiers est importante pour la santé mentale pour plusieurs raisons:

- L'assurance de la qualité.** L'accréditation garantit aux étudiants, aux employeurs et au public que le programme enseigné répond aux normes établies en ce qui concerne la qualité de la formation aux soins infirmiers en santé mentale [Frank, 2020].
- Amélioration des résultats des programmes.** L'accréditation contribue à l'amélioration constante des programmes de formation en soins infirmiers en santé mentale, afin que les étudiants acquièrent les connaissances, compétences et attributs nécessaires pour répondre aux besoins de la communauté en matière de santé mentale [O'Sullivan *et al.*, 2020].
- Éligibilité à la certification.** L'accréditation favorise la certification des infirmières en santé mentale car elle prouve que ces infirmières répondent à un critère normalisé préétabli, déterminant quels praticiens sont qualifiés pour exercer dans telle ou telle spécialité [Hickey, 2014].
- Portabilité des crédits.** L'accréditation permet aux étudiants ou aux infirmières en santé mentale d'obtenir plus facilement la reconnaissance de leurs compétences, connaissances et diplômes par d'autres établissements d'enseignement et organismes de réglementation [Pullen, 2020; Frank, 2020], ce qui peut améliorer la mobilité des infirmières en santé mentale.

Globalement, l'objectif de l'accréditation des programmes de formation en soins infirmiers est de promouvoir et de maintenir la qualité de la formation en soins infirmiers, de veiller à ce que les étudiants reçoivent une formation de qualité conforme aux meilleures pratiques infirmières et de les préparer à une carrière réussie.

5



ÉTABLISSEMENT D'UNE NORME PROFESSIONNELLE POUR LES INFIRMIÈRES EN SANTÉ MENTALE

Les normes professionnelles sont essentielles car elles définissent la formation, les rôles, le domaine de pratique, la déontologie et les modalités d'accréditation d'une profession. Ce faisant, elles assurent la transparence et informent les infirmières de santé mentale et les autres professionnels de santé, le public, les responsables politiques et les autres parties intéressées. Dans l'idéal, les normes relatives à la pratique des soins infirmiers en santé mentale

devraient avoir une portée mondiale. Dans la mesure du possible, les associations professionnelles d'infirmières de santé mentale et les chefs de file de la profession doivent influencer et diriger l'élaboration des directives relatives aux soins infirmiers de santé mentale, car ils possèdent des connaissances et une expérience spécialisées sur ce qui est nécessaire pour étayer des services infirmiers de haute qualité, conformes aux normes nationales.

CERTIFICATION ET SOINS INFIRMIERS EN SANTÉ MENTALE

Mondialisation, déréglementation, privatisation, restructuration des soins de santé et pénurie d'infirmières: tous ces phénomènes mettent en lumière l'importance des systèmes et processus destinés à promouvoir et valider la qualité des soins infirmiers et de santé à l'échelle mondiale. Les individus et les organisations ont maintenant pris conscience du fait que la délivrance de titres et de certificats est l'occasion d'appliquer des processus formels pour contrôler les qualifications, l'expérience, le statut professionnel et d'autres attributs professionnels utiles, en vue d'évaluer les compétences, les performances et l'aptitude professionnelle d'une personne à prodiguer des services de soins de santé sûrs et de haute qualité dans des environnements spécifiques.

De manière importante, la certification démontre que des normes spécifiques ont effectivement été atteintes. La mise en place d'un processus de validation des connaissances et de la compétence

est une étape importante dans la prestation de soins infirmiers sûrs et de qualité. Dans de nombreux pays, l'absence de politiques et de consensus au sujet des normes de certification des meilleures pratiques en matière de pratique spécialisée est un obstacle de longue date à la mise en œuvre de la pratique infirmière avancée. De plus, l'absence de certification de la pratique spécialisée contribue au manque de clarté quant aux responsabilités associées à ce rôle ainsi qu'à la médiocrité de la formation dans ce domaine; elle nuit aussi au recrutement et à la fidélisation des infirmières, de même qu'à la viabilité de leur emploi. L'absence d'accréditation compromet enfin la sécurité publique, car il n'existe alors aucun mécanisme permettant de s'assurer que les infirmières possèdent les compétences requises dans des domaines de pratique hautement spécialisés et souvent complexes [Bryant-Lukosius, *et al.*, 2018].

L'accréditation est une composante essentielle de la gouvernance – ou autorégulation – clinique et professionnelle, qui permet aux membres d'une profession de fixer des normes de pratique et de compétence pour leur propre domaine de spécialisation, au-delà de l'accès à la pratique. Indépendamment de la pénurie mondiale de personnels infirmiers, « on enregistre une demande croissante pour des infirmières disposant de compétences renforcées, capables de gérer une population de patients plus diversifiée, plus complexe et plus gravement malade que jamais auparavant » [Duffield *et al.*, 2009].

On distingue quatre types d'accréditation: l'autorisation d'exercer, l'enregistrement, la certification et l'accréditation d'organisations. Dans le cadre de la pratique infirmière en santé mentale, l'accent sera mis sur la « certification ». La certification est l'accréditation d'infirmières sur la base de leur conformité à des critères normalisés préétablis, afin de déterminer quels praticiens sont qualifiés pour exercer dans une spécialité donnée [Hickey *et al.*, 2014]. Il s'agit de la reconnaissance formelle des connaissances, des compétences et de l'expérience démontrées par le respect de la norme professionnelle relative à une pratique spécialisée ou avancée.

Malgré ses avantages potentiels, la certification d'une pratique spécialisée pose des problèmes qui ne concernent pas seulement les infirmières en santé mentale. Il s'agit notamment de

- L'absence de pratiques cohérentes et de normalisation de la pratique spécialisée.
 - Un manque de clarté concernant le champ d'application de cette pratique.
 - La nature souvent facultative de la certification.
 - Le décalage entre la certification et la formation.
 - La confusion entre la pratique spécialisée et les rôles de pratique avancée [Fortman, 2020; Haskins, Hnatiuk & Yoder, 2011].
- Malgré ces difficultés, le CII estime que la qualité des soins de santé mentale pourrait s'améliorer grâce à la certification des infirmières de santé mentale et que cette démarche devrait être considérée comme une priorité dans la planification des futurs services de santé mentale. Pour favoriser l'élaboration, la compréhension, l'application et la durabilité des programmes de certification en santé mentale, il faudra:
- L'affirmation claire de la nécessité d'une certification des infirmières en santé mentale pour répondre aux besoins de la communauté en matière de santé mentale.
 - Une approche normalisée des ensembles de données relatives aux effectifs infirmiers en santé mentale.
 - La formulation de compétences de base dans le domaine des soins infirmiers en santé mentale clairement définies, reflétant les meilleures pratiques locales et internationales et pouvant être utilisées pour fixer des exigences relatives à la certification (expérience pratique, heures de supervision clinique, heures de formation continue, entre autres).
 - Une approche du renouvellement de la certification tenant compte du parcours professionnel et de l'évolution de la pratique.
 - Mener des recherches sur l'effet de la certification sur les patients, sur les infirmières en santé mentale, sur les prestataires de soins de santé et sur le système de santé.

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU

Les progrès techniques et scientifiques modifient rapidement les compétences requises pour la pratique infirmière. Pour optimiser la prestation des soins de santé, il faut mettre en place des mécanismes propices à une culture de la recherche, qui encouragent l'érudition et permettent l'intégration rapide des nouvelles connaissances dans la pratique. Conformément à l'une des normes de base de la profession, les infirmières en santé mentale doivent suivre des activités de perfectionnement professionnel tout au long de leur vie afin de maintenir, d'améliorer et d'élargir leurs connaissances, leur expertise et leurs compétences, et de développer les qualités personnelles et professionnelles dont elles auront besoin tout au long de leur parcours [Nursing & Midwifery Board of Australia, 2021]. Dans de nombreux pays, le perfectionnement professionnel continu est obligatoire dans le cadre du processus de certification.

Le perfectionnement professionnel continu doit permettre aux infirmières en santé mentale d'entretenir et d'améliorer leurs connaissances, leurs aptitudes et leurs compétences, afin de pouvoir prodiguer des soins sûrs et efficaces à leurs patients. Les avantages du perfectionnement professionnel continu sont les suivants:

- **Connaissance des progrès.** Le domaine des soins infirmiers en santé mentale évolue rapidement, avec l'apparition constante de nouvelles recherches, de nouveaux traitements et de nouvelles technologies. Le perfectionnement professionnel continu aide les infirmières en santé mentale à se tenir au courant de ces évolutions et à les intégrer dans leur propre pratique.
- **Amélioration des résultats pour les patients.** Le perfectionnement professionnel continu permet aux infirmières en santé mentale de se familiariser avec des approches thérapeutiques nouvelles et efficaces, ce qui peut améliorer les résultats pour les patients.

- **Renforcement des compétences cliniques.** Les programmes de perfectionnement professionnel continu donnent aux infirmières en santé mentale la possibilité d'apprendre de nouvelles techniques et d'élargir leurs compétences, ce qui peut contribuer à améliorer les soins prodigués aux patients.
- **Respect des normes professionnelles.** Les infirmières en santé mentale peuvent être tenues de suivre un perfectionnement professionnel continu afin de rester enregistrées et de respecter les normes établies par leurs organisations professionnelles.

Les infirmières en santé mentale doivent suivre des activités de perfectionnement professionnel tout au long de leur vie afin de maintenir, d'améliorer et d'élargir leurs connaissances, leur expertise et leurs compétences, et de développer les qualités personnelles et professionnelles dont elles auront besoin tout au long de leur parcours.

[Nursing & Midwifery Board of Australia, 2021]

- **Développement personnel et professionnel.** Le perfectionnement professionnel continu offre aux infirmières en santé mentale la possibilité de se remettre en question, d'apprendre de nouvelles choses et de se développer sur le plan personnel et professionnel [Cleary *et al.*, 2011; Wary & Aleo, 2021].

Le perfectionnement professionnel continu est essentiel pour que les infirmières en santé mentale restent informées, compétentes et efficaces dans leur pratique. Il les aide à prodiguer de meilleurs soins à leurs patients et à maintenir des normes professionnelles élevées. Il est donc essentiel d'investir dans le perfectionnement professionnel continu des infirmières en santé mentale [Cleary *et al.*, 2011].



Matthew Ball, un infirmier en santé mentale qui a vécu l'expérience d'entendre des voix et d'être étiqueté « trouble psychotique » dans le passé, dirige le projet Humane Dialogical qui offre une alternative aux médicaments pour les personnes en détresse qui entendent des voix et vivent d'autres expériences extrêmes. Matthew dirige une équipe pluridisciplinaire qui propose des thérapies individuelles, des groupes de parole et des réunions de réseau familial à dialogue ouvert, et remet l'agence et le pouvoir entre les mains et dans le cœur de l'individu et de son réseau.

6



CONTRIBUTIONS DES INFIRMIÈRES EN SANTÉ MENTALE AUX SERVICES DE SANTÉ

Les infirmières en santé mentale jouent un rôle essentiel pour résoudre le défi de la santé mentale dans le monde. Leurs responsabilités et l'efficacité de leur

pratique dans différents environnements sont mises en avant par de nombreuses études et analyses.

PROMOTION DES SOINS HOLISTIQUES CENTRÉS SUR LA PERSONNE

L'un des principaux avantages qu'il y a à confier des traitements de santé mentale aux infirmières réside dans leur capacité à appliquer une approche holistique et centrée sur la personne. Les infirmières sont en effet formées pour comprendre les besoins et les préoccupations bien particuliers des patients et de leurs familles, et elles prodiguent des soins adaptés aux besoins de l'individu. Cette approche peut s'avérer particulièrement bénéfique pour les patients ayant des problèmes de santé mentale et de toxicomanie complexes, et pour ceux ayant besoin de soins et d'un soutien constants. L'une des approches les plus courantes est le traitement basé sur le rétablissement. Ce modèle vise à donner aux patients les moyens de prendre en main leur propre processus de rétablissement et d'atteindre leurs objectifs [Bjørlykhaug *et al.*, 2022]. Cette démarche peut inclure l'accès à des thérapies et à des conseils, la prestation de thérapies et de conseils, la gestion des médicaments

et la coordination des soins avec d'autres prestataires de santé et des personnes ayant une expérience de la maladie chronique.

Autre approche des soins infirmiers en santé mentale, les modèles de soins intégrés se concentrent sur la fourniture de soins coordonnés dans différents contextes et disciplines, y compris les soins primaires, la santé comportementale et les services sociaux. Brown *et al.* [2021] définissent les soins intégrés comme « *les soins résultant des efforts d'une équipe de praticiens en soins primaires et en santé mentale, collaborant avec les patients et les familles [...] [Ces soins] peuvent traiter des problèmes de santé mentale et de toxicomanie, des comportements de santé (y compris leur contribution aux maladies chroniques), des facteurs de stress et des crises de la vie, des symptômes physiques liés au stress et des schémas inefficaces d'utilisation des soins de santé* ».

AMÉLIORATION DU RAPPORT COÛT-EFFICACITÉ DES SOINS

Il a été démontré que les soins dispensés par les infirmières en santé mentale améliorent le rapport coût-efficacité des soins. Capables de prodiguer des soins dans différents contextes, ces infirmières peuvent contribuer à réduire le coût global des soins. En outre, comme elles prodiguent des soins adaptés à l'individu, c'est-à-dire centrés sur la personne, les infirmières aident les patients à éviter des hospitalisations inutiles et d'autres interventions coûteuses. Une étude réalisée par Olsson et Dahl [2018] montre à ce propos qu'il n'y a pas de différence significative entre les patients traités par des infirmières en santé mentale et ceux traités par des psychologues ou psychiatres. Le fait que la profession du thérapeute ne semble pas avoir d'incidence sur les effets à long terme pour le patient a une implication sur le rapport coût-efficacité et montre que les infirmières en santé mentale devraient participer au traitement des patients dans une plus large mesure que ce n'est le cas actuellement.

Les infirmières en santé mentale améliorent aussi l'accès des patients aux soins car elles prodiguent leurs soins dans différents contextes (hospitalisation, ambulatoire et communautaire): les patients sont ainsi en mesure de recevoir des soins plus près de chez eux, ce qui peut être particulièrement bénéfique pour les personnes qui vivent dans des zones rurales ou mal desservies, où l'accès aux traitements de santé mentale et contre l'abus de substances risque d'être limité. Ameen *et al.* [2021] ont constaté que le rôle principal des infirmières dans les soins de santé mentale ambulatoires est de prodiguer des soins psychosociaux à leurs patients. Entre autres constats, Ameen, Kontio & Välimäki [2019], dans une étude sur les interventions infirmières dans les soins psychiatriques ambulatoires, ont montré que la psychoéducation améliorerait le fonctionnement des patients et de leurs familles et aidait le patient à mobiliser ses propres ressources.

RÔLE DIVERSIFIÉ DES INFIRMIÈRES EN SANTÉ MENTALE

Les responsabilités de l'infirmière en santé mentale vont au-delà du traitement clinique et englobent plusieurs rôles, notamment la défense des intérêts des patients, la navigation dans les systèmes de santé, la promotion du bien-être, la lutte contre la stigmatisation, la gestion des cas et l'influence sur les grandes orientations en

matière de soins de santé. Les recherches menées par Koekoek et ses collègues [2012] ont mis en évidence la très grande efficacité des infirmières en santé mentale dans les soins ambulatoires. Ils ont constaté que le traitement communautaire interpersonnel – intervention axée sur la participation sociale, les compétences sociales et la coopération – était réalisable et entraînait des améliorations notables du fonctionnement social et de la symptomatologie.

Dans cette optique, l'OMS [2016] a souligné le rôle essentiel que jouent les personnels infirmiers en santé mentale dans la promotion de la santé mentale, la prévention des problèmes mentaux, la fourniture de soins aux personnes souffrant de maladies mentales et l'aide à la réadaptation.

Dans le contexte de la santé publique, l'étude Cochrane de Rice et Stead [2008] a montré que les interventions infirmières en santé mentale contribuaient de manière significative aux programmes de sevrage tabagique, autrement dit que les infirmières peuvent jouer un rôle dans des initiatives plus larges de promotion de la santé.

L'OMS [2016] a souligné le rôle essentiel que jouent les personnels infirmiers en santé mentale dans la promotion de la santé mentale, la prévention des problèmes mentaux, la fourniture de soins aux personnes souffrant de maladies mentales et l'aide à la réadaptation.

Enfin, les infirmières en santé mentale sont de mieux en mieux reconnues comme des membres essentiels des équipes de soins de santé mentale intégrés. Delaney, Robinson et Chafetz [2013] ont identifié

plusieurs compétences essentielles requises pour prodiguer des soins intégrés, notamment une communication efficace, les soins centrés sur la personne et la collaboration interprofessionnelle.

AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX SOINS

L'accessibilité des soins de santé mentale est une préoccupation majeure dans le monde entier. Avec un nombre croissant de personnes souffrant de problèmes mentaux et, simultanément, une pénurie de professionnels spécialisés, le domaine de la santé mentale est confronté à de nombreux problèmes. Certains groupes de population vulnérables éprouvent des difficultés encore plus grandes à accéder aux soins. Les infirmières en santé mentale jouent un rôle essentiel pour combler ces lacunes et améliorer l'accès aux services de santé mentale essentiels.

Les infirmières en santé mentale travaillent dans divers environnements de soins, où elles aident les personnes de la naissance à la vieillesse, en particulier celles qui risquent le plus de souffrir de problèmes de santé mentale. Malgré les

recherches de plus en plus nombreuses qui soulignent l'importance de la santé mentale dans la vie des gens, la promotion du bien-être mental et la prévention active restent souvent mises de côté ou négligées. Du point de vue de la justice sociale, le droit fondamental de chacun à accéder à tous les niveaux de soutien médical et de santé mentale est reconnu. Compte tenu de leur attachement profond à la compréhension des cultures et à la promotion de l'équité sociale, ainsi que de leur rôle important et de leur formation approfondie dans le domaine des soins de santé, les infirmières en santé mentale sont particulièrement bien armées pour mener des initiatives destinées à combler les lacunes en matière de soins de santé mentale, au profit en particulier des personnes qui en ont le plus besoin [Pearson *et al.*, 2015].

➤

Le Bega Teen Clinic est un modèle d'intervention précoce dirigé par des infirmières pour l'accès des adolescents aux soins de santé primaires. Il offre un service d'accueil pour les jeunes dans les villes rurales de Nouvelle-Galles du Sud, en Australie. L'objectif de ce modèle est de faire tomber les barrières qui empêchent les jeunes d'accéder aux soins de santé préventifs, y compris les soins de santé mentale.



Plusieurs études [Hurley *et al.*, 2022; Yang, Idzik & Evans, 2021; Biering, 2019; Oh *et al.*, 2022] ont montré que les infirmières en santé mentale sont les professionnelles

les plus susceptibles de fournir des services à ces populations. Leur travail dans ces domaines a permis d'améliorer les résultats en matière de santé.

OPTIMISATION DES RÉSULTATS POUR LES PATIENTS

Les infirmières en santé mentale exercent une influence positive sur les résultats pour les patients, qu'il s'agisse de la gestion des symptômes de santé mentale ou de l'amélioration de la qualité de vie. Delaney, Shattell et Johnson [2017] ont proposé un « modèle d'engagement » qui traduit le processus interpersonnel des soins infirmiers en santé mentale, en mettant l'accent sur la capacité de l'infirmière à créer une relation thérapeutique avec le patient, ce qui favorise la participation de ce dernier aux soins.

De même, une étude intégrée réalisée par Sharrock, Happell et Jeong [2022] a montré que les « infirmières consultantes en santé mentale » amélioraient de manière

notable les soins prodigués dans les hôpitaux généraux à des patients atteints également de problèmes mentaux concomitants. Au-delà des seuls résultats pour les patients, l'amélioration se traduisait aussi par une plus grande confiance et un renforcement des compétences du personnel dans la gestion des problèmes de santé mentale.

Pessoa *et al.* [2017] et Ameel *et al.* [2021] ont, quant à eux, mis en avant la diversité des soins et des interventions infirmiers dispensés dans les établissements de santé mentale, ainsi que la polyvalence et l'adaptabilité des soins infirmiers en santé mentale pour répondre aux besoins variés des patients.

NAVIGATION DANS LE SYSTÈME DE SANTÉ

Les systèmes de santé devenant toujours plus complexes, le rôle d'« infirmière navigatrice » (*nurse navigator*) s'est imposé comme un lien essentiel entre les patients, les familles et le réseau des prestataires de soins. Les infirmières navigatrices en santé mentale apportent une contribution unique en orientant les patients dans le parcours souvent déconcertant de la recherche et de la réception de soins de santé mentale.

Sous différents titres, ces infirmières navigatrices en santé mentale connaissent de plus en plus de succès dans le monde entier. Pour l'essentiel, leur rôle consiste à améliorer les connaissances en matière de santé des patients et à les soutenir dans leur parcours de soins – des soins primaires aux services spécialisés en santé mentale, en passant par les services communautaires et les soins à domicile. Le principe consiste à combler, grâce à la coordination entre les différentes spécialités de santé mentale, les lacunes des services et à améliorer l'accès des patients aux soins. Cette démarche implique aussi

de défendre les intérêts des patients et de leur apporter une éducation ciblée. Les infirmières navigatrices possèdent une connaissance approfondie de l'environnement des soins de santé mentale et donnent aux patients les moyens de mieux comprendre et gérer eux-mêmes leur maladie. Elles jouent un rôle essentiel en veillant à ce que les patients reçoivent en temps voulu les soins appropriés de la part des professionnels de la santé mentale les plus compétents.

Les recherches menées dans ce domaine ont permis de constater plusieurs effets positifs.

- **Amélioration de la satisfaction des patients.** Les infirmières navigatrices servent souvent de point de contact unique pour les patients, ce qui peut contribuer à réduire la confusion et le stress associés à la gestion de nombreux rendez-vous, traitements et soins de suivi, avec pour résultat une plus grande satisfaction à l'égard de l'expérience des soins.

- **Meilleure coordination des soins.** Les infirmières navigatrices coordonnent les soins des différents prestataires de santé, ce qui peut conduire à des soins rationalisés et plus efficaces pour les patients. Cette coordination est particulièrement importante dans le domaine de la santé mentale, où le patient est parfois amené à consulter plusieurs spécialistes.
- **Amélioration des connaissances en matière de santé.** Les infirmières navigatrices informent les patients sur leur état de santé, les traitements et les médicaments, ce qui permet aux patients et à leur famille de mieux collaborer avec les prestataires de soins. Les patients ayant de meilleures connaissances en santé obtiennent souvent de meilleurs résultats car ils peuvent jouer un rôle plus actif dans leurs soins.
- **Baisse du nombre des admissions et réadmissions à l'hôpital.** Certaines études suggèrent que les infirmières navigatrices contribuent à une baisse du nombre des admissions et réadmissions inutiles à l'hôpital, notamment en faisant en sorte que les patients reçoivent des soins adaptés dans l'environnement adapté.
- **Meilleur suivi des plans de traitement.** Grâce au soutien et à l'éducation qu'elles prodiguent, les infirmières navigatrices aident les patients à respecter leurs plans de traitement, ce qui est particulièrement avantageux dans le domaine de la santé mentale, où les régimes de traitement sont parfois complexes.
- **Meilleur accès aux ressources.** Les infirmières navigatrices savent quelles ressources sont disponibles pour les patients, tant au sein du système de soins de santé que dans la communauté. Elles peuvent ainsi aider les patients à accéder aux services de soutien nécessaires, tels que thérapies, groupes de soutien ou encore aides financières.
- **Réduction des coûts.** En veillant à ce que les patients reçoivent des soins adaptés en temps opportun, les infirmières navigatrices contribuent à réduire les coûts des soins de santé, y compris les coûts associés aux tests, traitements ou séjours hospitaliers inutiles. [Malakouti *et al.*, 2016; Quemada-Gonzalez *et al.*, 2022; McMurray *et al.*, 2018; Harvey *et al.*, 2019; Byrne *et al.*, 2020; Collett *et al.*, 2022; Ziguras & Stuart, 2000].

LES INFIRMIÈRES DE PRATIQUE AVANCÉE EN SANTÉ MENTALE PRODIGENT DES SOINS DE QUALITÉ ET ACCESSIBLES

L'un des types les plus courants d'infirmière de pratique avancée en santé mentale est l'infirmière praticienne en santé mentale (*mental health nurse practitioner*), une infirmière hautement qualifiée ayant suivi une formation complémentaire au niveau du master ou au-delà. Son domaine de pratique diffère d'un pays à l'autre et à l'intérieur des pays, mais elle dispose généralement d'un niveau plus élevé d'autorité indépendante et s'occupe des patients tout au long de leur vie, dans tout le continuum des soins. L'infirmière praticienne en santé mentale est autorisée par la loi à diagnostiquer, traiter et orienter des clients, de même qu'à prescrire des médicaments [Barracough, Longman & Barclay, 2016].

La recherche a montré que les infirmières praticiennes en santé mentale améliorent :

- **La prestation des soins.** Les infirmières praticiennes assurent un service de haute qualité.
- **La satisfaction des patients.** Les patients se déclarent très satisfaits des traitements prodigués par les infirmières praticiennes.
- **L'accès aux soins.** Les infirmières praticiennes améliorent l'accès aux soins dans les communautés rurales mal desservies, et les régions ayant accordé aux infirmières praticiennes le droit de pratiquer à la pleine mesure de leur compétence constatent une augmentation de l'offre des services au profit de ces populations vulnérables.

- **Les résultats pour les patients.** Là où les infirmières praticiennes ont le droit de pratiquer à la pleine mesure de leur compétence, on a des preuves d'une amélioration de la santé mentale des patients et d'une diminution de la mortalité liée à la santé mentale.
- **L'efficacité de la télémédecine.** La recherche sur les services de télémédecine prodigués par des infirmières praticiennes a montré une grande satisfaction des utilisateurs et une efficacité comparable à celle des séances en personne.

Bien que de nombreuses études confirment le rôle et l'efficacité des infirmières praticiennes dans la prestation des soins de santé mentale, les restrictions législatives dans certains pays empêchent

encore de tirer pleinement parti de cette catégorie d'infirmières en santé mentale [Barraclough, Longman & Barclay, 2016; Finley, 2020; Wand *et al.*, 2015; Chapman *et al.*, 2018; Phoenix, Hurd & Chapman, 2016; Wand *et al.*, 2016].

Les infirmières praticiennes jouent un rôle essentiel en comblant les lacunes des services de santé mentale, en particulier dans les régions mal desservies. Leur approche holistique, combinée à leur capacité à prodiguer un large éventail de services, fait d'elles un atout inestimable pour le système de santé. La recherche montre de manière convaincante leur efficacité et les avantages notables qu'elles apportent à la prestation des services de santé mentale.

CONSÉQUENCES POUR LES POLITIQUES ET POUR LA PRATIQUE

Les données extraites de la littérature montrent l'importance des infirmières en santé mentale dans la prestation de soins de qualité et dans l'obtention de résultats positifs pour les patients. Les politiques de santé et la pratique devraient donc avoir pour priorité le renforcement de cette catégorie de main-d'œuvre, en améliorant sa formation et en l'aidant à acquérir de nouvelles compétences.

En outre, les modèles de soins intégrés et les pratiques collaboratives font partie intégrante de l'avenir des services de santé mentale. Les décideurs politiques et les gestionnaires des services de santé devraient envisager des approches innovantes en matière de prestation de soins, telles que l'élargissement des rôles des infirmières de pratique avancée en santé mentale [Scheydt & Hegedüs, 2021], l'adoption de modèles de soins dirigés par des infirmières et la mise à disposition de modalités de perfectionnement professionnel continu.

Il est important de noter que les soins infirmiers dépassent le cadre clinique au sens strict. Les infirmières en santé mentale participent souvent à des activités de promotion de la santé [Rice & Stead, 2008], défendent les droits des patients et influencent les politiques au niveau du système. Ce rôle plus étendu doit être reconnu et encouragé, afin de pouvoir tirer pleinement parti des compétences et de l'influence des infirmières.

Compte tenu de la demande croissante en services de santé mentale et du caractère limité des ressources affectées aux soins de santé, il est justifié de mettre davantage l'accent sur la prévention et l'intervention en amont. Les infirmières

Les décideurs politiques et les gestionnaires des services de santé devraient envisager des approches innovantes en matière de prestation de soins, telles que l'élargissement des rôles des infirmières de pratique avancée en santé mentale.

[Scheydt & Hegedüs, 2021]

sont bien placées pour contribuer à cet effort, étant donné leur rôle dans la communauté et leur capacité à nouer des relations thérapeutiques avec les patients [Delaney, 2017].

Il faut aussi adopter une approche globale de la planification et du développement des effectifs. Cometto, Buchan et Dussault [2020] soulignent l'importance d'aligner les stratégies relatives aux effectifs sur les objectifs plus généraux du système de santé et de veiller à ce que les programmes de formation préparent

correctement les infirmières en santé mentale à l'évolution des besoins de la population.

Enfin, il est essentiel d'étudier et de traiter plus avant les disparités dans l'accès aux soins de santé mentale et dans les résultats de ces soins. La recherche d'Unützer *et al.* [2020] met en évidence la façon dont les variations dans l'efficacité des soins peuvent être associées au lieu où les soins sont dispensés, ce qui montre l'importance d'une prestation de soins équitable.

RÉSUMÉ DE LA RECHERCHE

Les faits démontrent le rôle indispensable des infirmières en santé mentale dans la prestation de soins de qualité et dans l'amélioration des résultats pour les patients dans divers contextes et au sein de diverses populations. Bien que des progrès considérables aient été accomplis dans ce domaine, il faut poursuivre les recherches et axer les politiques sur

le renforcement de cette main-d'œuvre, l'amélioration de la prestation des soins et la garantie d'un accès équitable aux services de santé mentale. La demande en services de santé mentale ne cessant de croître, les infirmières en santé mentale continueront d'être un élément essentiel de la solution.

CONCLUSION

Les soins infirmiers en santé mentale sont une discipline à la fois difficile et gratifiante, exigeant un ensemble de valeurs, de connaissances, de compétences et d'attributs spécialisés. Les lignes directrices préparées par le CII insistent sur l'importance de prodiguer des soins holistiques et centrés sur la personne, tout en respectant les normes les plus élevées en matière d'éthique et de pratique professionnelles.

La santé mentale est tout aussi importante que la santé physique pour le bien-être général des individus et des communautés. Les lignes directrices du CII peuvent servir non seulement de norme pour les infirmières travaillant dans le domaine de la santé mentale, mais aussi d'instrument pour briser la stigmatisation associée aux problèmes mentaux. Nos recommandations mettent en avant l'importance cruciale d'un consensus sur la formation, le perfectionnement professionnel continu, la collaboration interdisciplinaire et les soins personnels, ainsi que la reconnaissance de la nature complexe des problèmes de santé mentale. La nature dynamique des soins de santé mentale exige que les lignes directrices soient régulièrement révisées et mises à jour afin d'y intégrer les pratiques plus récentes fondées sur des données probantes.

Le respect des lignes directrices améliorera la pratique professionnelle de tous les personnels infirmiers en santé mentale et contribuera à l'avènement d'un monde où la santé mentale est reconnue, comprise et traitée avec le respect et l'urgence qu'elle mérite.

RÉFÉRENCES

Adam, S. et Juergensen, L. (2019) 'Toward critical thinking as a virtue: The case of mental health nursing education' *Nurse Education in Practice*. 38: p. 138-144.

Ameel, M., *et al.* (2021) 'The Core Nursing Interventions in Adult Psychiatric Outpatient Care Identified by Nurses, a Delphi Study', *International journal of nursing knowledge*. 32(3): p. 177-184.

Ameel, M., Kontio, R. et Välimäki, M. (2019) 'Interventions delivered by nurses in adult outpatient psychiatric care: An integrative review', *Journal of Psychiatric and Mental Health Nursing*. 26(9-10): p. 301-322.

American Nurses Association (2015). *Nursing: Scope and Standards of Practice*. Silver Spring: ANA.

American Nurses Association (2022) *Psychiatric-Mental Health Nursing: Scope and Standards of Practice*. 3^e éd. Maryland: ANA.

American Psychiatric Nurses Association (2022) *About Psychiatric-Mental Health Nursing*. <https://www.apna.org/about-psychiatric-nursing/> [consulté le 1^{er} août 2023].

American Psychological Association (s.d.) *APA Dictionary of Psychology: Psychiatric Nursing*. <https://dictionary.apa.org/psychiatric-nursing> [consulté le 14 avril 2022].

Association canadienne des écoles de sciences infirmières et Fédération canadienne des infirmières et infirmiers en santé mentale (2015) *Compétences en santé mentale et en toxicomanie pour accéder à la pratique dans le cadre de la formation de premier cycle en sciences infirmières au Canada*.

Australian College of Mental Health Nurses (2013) *Scope of practice of Mental Health Nurses in Australia*. <https://acmhn.org/wp-content/uploads/2021/10/StandardsScopeWebVersion.pdf> [consulté le 9 mai 2023].

Barracough, F., Longman, J. et Barclay, L. (2016). 'Integration in a nurse practitioner-led mental health service in rural Australia: A Rural NP-Led Mental Health Service', *The Australian journal of rural health*. 24(2): p. 144-150.

Beck, A.J., *et al.* (2020) 'The Distribution of Advanced Practice Nurses Within the Psychiatric Workforce', *Journal of the American Psychiatric Nurses Association*, 26(1): p. 92-96.

Biering, P. (2019) 'Helpful approaches to older people experiencing mental health problems: a critical review of models of mental health care', *European journal of ageing*. 16(2): p. 215-225.

Bjørlykhaug, K.I., *et al.* (2022) 'Social support and recovery from mental health problems: A scoping review', *Nordic social work research*. 12(5): p. 666-697.

Brown, M. *et al.* (2021) 'Primary care and mental health: overview of integrated care models', *The Journal for Nurse Practitioners*. 17(1): p. 10-14.

Bryant-Lukosius, D. *et al.* (2018) 'Policy and the integration of advanced practice nursing roles in Canada: Are we making progress?', in Goudreau, K.A. et Smolenski, M.A. *Health policy and advanced practice nursing, impact and implications*. Springer New York. p. 357-374.

Byrne, A.-L., *et al.* (2020) 'Exploring the nurse navigator role: A thematic analysis', *Journal of Nursing Management*. 28(4): p. 814-821.

- Carlyle, D., Crowe, M. et Deering, D. (2012) 'Models of care delivery in mental health nursing practice: a mixed method study', *Journal of Psychiatric and Mental Health Nursing*, 19(3): p. 221-230.
- Chapman, S.A. *et al.* (2018) 'Utilization and Economic Contribution of Psychiatric Mental Health Nurse Practitioners in Public Behavioral Health Services', *American journal of preventive medicine*. 54(6): p. S243-S249.
- Cleary, M. *et al.* (2011) 'The views of mental health nurses on continuing professional development', *J Clin Nurs*. 20(23-24): p. 3561-6.
- Clinton, M. et Hazelton, M. (2008) 'Scoping mental health nursing education', *Australian and New Zealand Journal of Mental Health Nursing*. 9(1): p. 2-10.
- Collett, S. *et al.* (2022) 'Utilising a nurse navigator model of care to improve prisoner health care and reduce prisoner presentations to a tertiary emergency department', *Australasian Emergency Care*. 25(4): p. 341-346.
- Cometto, G., Buchan, J. et Dussault, G. (2020) 'Developing the health workforce for universal health coverage', *Bulletin de l'Organisation mondiale de la Santé*. 98(2): p. 109.
- Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (2017) *Rapport du rapporteur spécial sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible*. Conseil des droits de l'homme: New York.
- Conseil International des Infirmières (2010) *Domaine de la pratique infirmière et cadres d'aide à la décision*. Guide méthodique. CII: Genève.
- Conseil International des Infirmières (2020a) *Directives sur la pratique infirmière avancée*. CII: Genève. https://www.icn.ch/sites/default/files/2023-04/ICN_APN%20Report_FR_WEB.pdf.
- Conseil International des Infirmières (2020b) *Prise de position: Santé mentale*. https://www.icn.ch/sites/default/files/2023-04/PS_A_Mental%20Health_Fr_0.pdf [consulté le 10 octobre 2023].
- Conseil International des Infirmières (2021a) *Code déontologique du CII pour la profession infirmière*. https://www.icn.ch/sites/default/files/2023-04/ICN_Code-of-Ethics_FR_WEB.pdf.
- Conseil International des Infirmières (2021b) *Directives sur le pouvoir de prescription des infirmières*. CII: Genève. https://www.icn.ch/sites/default/files/2023-04/ICN_Nurse_prescribing_guidelines_FR.pdf.
- Correll, C.U., *et al.* (2022) 'Mortality in people with schizophrenia: a systematic review and meta-analysis of relative risk and aggravating or attenuating factors', *World Psychiatry*, 2022. 21(2): p. 248-271. World Psychiatric Association.
- Davidson, L., *et al.* (2008) 'From "Double Trouble" to "Dual Recovery": Integrating Models of Recovery in Addiction and Mental Health', *Journal of dual diagnosis*. 4(3): p. 273-290.
- Delaney, K.R. (2017) *Psychiatric Mental Health Nursing Advanced Practice Workforce: Capacity to Address Shortages of Mental Health Professionals*. *Psychiatr Serv*, 68(9): p. 952-954.
- Delaney, K.R., Robinson K.M. et Chafetz, L. (2013) 'Development of integrated mental health care: Critical workforce competencies', *Nursing Outlook*. 61(6): p. 384-391.
- Delaney, K.R., Shattell, M. et Johnson, M.E. (2017) 'Capturing the interpersonal process of psychiatric nurses: A model for engagement', *Archives of Psychiatric Nursing*. 31(6): p. 634-640.

Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (2015). *Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030*. <https://sdgs.un.org/fr/2030agenda>.

Duffield, C., et al. (2009) 'Advanced nursing practice: a global perspective', *Collegian*, 2009. 16(2): p. 55-62.

Evans, C.A. et Kevern, P. (2015) 'Liminality in preregistration mental health nurse education: A review of the literature', *Nurse Education in Practice*. 15(1): p. 1-6.

Finley, B.A. (2020) *Psychiatric Mental Health Nurse Practitioners Meeting Rural Mental Health Challenges*. Journal of the American Psychiatric Nurses Association, 2020. 26(1): p. 97-101.

Fortman, J.A. (2020). *Exploring the Barriers to Professional Nursing Specialty Certification in the Ambulatory Setting*. University of Mount Olive: États-Unis, Caroline du Nord. p. 71.

Frank, J.R., et al. (2020) 'The role of accreditation in 21st century health professions education: report of an International Consensus Group', *BMC Med Educ*. 20(Suppl 1): p. 305.

Gabrielsson, S., et al. (2020) 'Positioning Psychiatric and Mental Health Nursing as a Transformative Force in Health Care', *Issues in Mental Health Nursing*. 41(11): p. 976-984.

Harvey, C., et al. (2019) 'The evaluation of nurse navigators in chronic and complex care', *Journal of Advanced Nursing*. 75(8): p. 1792-1804.

Haskins, M., Hnatiuk, C. et Yoder, L. (2011) 'Medical-surgical nurses' perceived value of certification study', *Medsurg nursing: official journal of the Academy of Medical-Surgical Nurses*, 2011. 20: p. 71-7, 93.

Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (1966). *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*. Adopté le 16 décembre 1966. <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/international-covenant-economic-social-and-cultural-rights>.

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (2006). *Convention relative aux droits des personnes handicapées*. Adoptée le 12 décembre 2006. <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/convention-rights-persons-disabilities>.

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (2017) *World needs 'revolution' in mental health care - UN rights expert*. <https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=21689> [consulté le 3 mars 2022].

Hickey, J.V., et al. (2014) 'Credentialing: the need for a national research agenda', *Nursing Outlook*. 62(2): p. 119-127.

Higgins, A., Kilku, N. et Kristofersson, G.K. (2022) *Advanced Practice in Mental Health Nursing: A European Perspective*. 1^{er} éd. New York: Springer.

Hurley, J., et al. (2022) 'Utilizing the mental health nursing workforce: A scoping review of mental health nursing clinical roles and identities', *International Journal of Mental Health Nursing*. 31(4): p. 796-822.

Jacobs, E.P. et Mkhize S.W. (2021) 'Experiences of advanced psychiatric nurses regarding the need for prescriptive authority in KwaZulu-Natal', *Health SA*. 26: p. 1678.

Jones, J.S. (2012) 'Has Anybody Seen My Old Friend Peplau? The Absence of Interpersonal Curricula in Programs of Nursing', *Archives of Psychiatric Nursing*, 26(3): p. 167-168.

Knapp, M. et Wong, G. (2020) 'Economics and mental health: the current scenario', *World Psychiatry*. 19(1): p. 3-14. World Psychiatric Association.

- Koekkoek, B., *et al.* (2012) 'Interpersonal community psychiatric treatment for non-psychotic chronic patients and nurses in outpatient mental health care: a controlled pilot study on feasibility and effects', *International Journal of Nursing Studies*. 49(5): p. 549-559.
- Lamont, S., Stewart, C. et Chiarella, M. (2016) 'Documentation of capacity assessment and subsequent consent in patients identified with delirium', *Journal of Bioethical Inquiry*. 13: p. 547-555.
- Leamy, M. *et al.* (2011) 'Conceptual framework for personal recovery in mental health: systematic review and narrative synthesis', *British Journal of Psychiatry*. 199(6): p. 445-452.
- Liu, N.H., *et al.* (2017) 'Excess mortality in persons with severe mental disorders: a multi-level intervention framework and priorities for clinical practice, policy and research agendas', *World Psychiatry*. 16(1): p. 30-40. World Psychiatric Association.
- Luiggi-Hernández, J.G. (2020) *Latest UN Report Calls for Global Paradigm Shift in Mental Health Care*. <https://www.madinamerica.com/2020/07/latest-un-report-calls-paradigm-shift-mental-health-care-globally/> [consulté le 20 septembre 2023].
- Malakouti, S.K. *et al.* (2016) 'A Comparative Study of Nurses as Case Manager and Telephone Follow-up on Clinical Outcomes of Patients with Severe Mental Illness', *Iran J Med Sci*. 41(1): p. 19-27.
- McMurray, A. *et al.* (2018) 'The primary health care nurse of the future: Preliminary evaluation of the Nurse Navigator role in integrated care', *Collegian*. 25(5): p. 517-524.
- Moyo, N. *et al.* (2020) 'What Are the Core Competencies of a Mental Health Nurse? Protocol for a Concept Mapping Study', *Nurs Rep*. 10(2): p. 146-153.
- Moyo, N., Jones, M. et Gray, R. (2022). 'What are the core competencies of a mental health nurse? A concept mapping study involving five stakeholder groups', *Int J Ment Health Nurs*. 31(4): p. 933-951.
- Nations Unies (1991) *Principes pour la protection des personnes atteintes de maladie mentale et l'amélioration des soins de santé mentale*. <https://documents-dds-ny.un.org/doc/RESOLUTION/GEN/NR0/584/29/IMG/NR058429.pdf?OpenElement> [consulté le 13 janvier 2024].
- Nations Unies (2015) *Objectifs de développement durable*. <https://sdgs.un.org/fr/goals>. [consulté le 13 janvier 2024].
- NHS England (2022). *The mental health nurse's handbook*. https://www.england.nhs.uk/wp-content/uploads/2022/10/B1011_Mental-Health-Nurses-Handbook_August-2023-v1.1-RCN-Endorsement.pdf [consulté le 1^{er} août 2023].
- Nursing and Midwifery Board of Australia (2023) *Continuing professional development*. [https://www.nursingmidwiferyboard.gov.au/registration-standards/continuing-professional-development.aspx#:~:text=Continuing%20professional%20development%20\(CPD\)%20is,required%20through%20their%20professional%20lives](https://www.nursingmidwiferyboard.gov.au/registration-standards/continuing-professional-development.aspx#:~:text=Continuing%20professional%20development%20(CPD)%20is,required%20through%20their%20professional%20lives) [consulté le 1^{er} septembre 2023].
- Nursing and Midwifery Board of Ireland (2015) *Scope of Nursing and Midwifery Practice Framework*. <https://www.nmbi.ie/nmbi/media/NMBI/Publications/Scope-of-Nursing-Midwifery-Practice-Framework.pdf?ext=.pdf> [consulté le 1^{er} août 2023].
- Oh, S. *et al.* (2022) 'Trends in Participation in Medicare Among Psychiatrists and Psychiatric Mental Health Nurse Practitioners, 2013-2019', *JAMA Network Open*. 5(7): p. e2224368-e2224368.
- Olsson, I. et Dahl, A.A. (2018) 'Almost half of patients experience full remission after treatment at a psychiatric clinic', *Sykepleien Forskning*. 13(72553).

Organisation mondiale de la Santé (2016) *Bureau régional pour l'Europe - Integrated Care Models: an overview, in Working document*, Copenhagen, Denmark. 2016, OMS EURO: Copenhagen.

Organisation mondiale de la Santé (2019) *mhGAP Intervention Guide*. <https://www.who.int/publications/i/item/9789241549790>.

Organisation mondiale de la Santé (2021a) *Plan d'action global pour la santé mentale 2013-2030*. OMS: Genève.

Organisation mondiale de la Santé (2021b) *Mental Health ATLAS 2020*. OMS: Genève.

Organisation mondiale de la Santé (2021c) *Orientations stratégiques mondiales de l'OMS pour les soins infirmiers et obstétricaux 2021-2025*. OMS: Genève.

Organisation mondiale de la Santé (2022a) *Troubles mentaux*. <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/mental-disorders> [consulté le 7 août 2023].

Organisation mondiale de la Santé (2022b) *Rapport sur la santé mentale dans le monde: transformer la santé mentale pour tous*. 2022, OMS: Genève.

Organisation mondiale de la Santé (s.d.) *Key terms and definitions in mental health*. <https://www.who.int/southeastasia/health-topics/mental-health/key-terms-and-definitions-in-mental-health#health> [consulté le 1^{er} septembre 2023].

Organisation mondiale de la Santé et Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (2023) *Mental health, human rights and legislation: guidance and practice*. OMS: Genève. <https://www.who.int/publications/i/item/9789240080737>.

Organisation mondiale de la Santé et Office des Nations unies contre la drogue et le crime (2020) *International standards for the treatment of drug use disorders: revised edition incorporating results of field-testing*. https://www.unodc.org/documents/drug-prevention-and-treatment/UNODC-WHO_International_Standards_Treatment_Drug_Use_Disorders_April_2020.pdf [consulté le 20 septembre 2023].

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (2011) *Classification internationale type de l'éducation 2011*. <https://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/international-standard-classification-of-education-iscled-2011-fr.pdf> [consulté le 1^{er} août 2023].

O'Sullivan, B. *et al.* (2020) 'A Checklist for Implementing Rural Pathways to Train, Develop and Support Health Workers in Low and Middle-Income Countries', *Front Med* (Lausanne), 2020. 7: p. 594728.

Pachkowski, K.S (2018) 'Ethical competence and psychiatric and mental health nursing education. Why? What? How?', *Journal of Psychiatric and Mental Health Nursing*, 25(1): p. 60-66.

Pearson, G.S. *et al.* (2015) 'Addressing Gaps in Mental Health Needs of Diverse, At-Risk, Underserved and Disenfranchised Populations: A Call for Nursing Action', *Archives of Psychiatric Nursing*. 29(1): p. 14-18.

Peplau, H.E. (1997) 'Peplau's Theory of Interpersonal Relations', *Nursing Science Quarterly*. 10(4): p. 162-167.

Pessoa Júnior, J.M. *et al.* (2017). *Nursing and the deinstitutionalization process in the mental health scope: integrative review*. *Revista de Pesquisa: Cuidado e Fundamental*, 2017. 9(3).

Phoenix, B.J., Hurd, M. *et Chapman, S.A.* (2016) 'Experience of psychiatric mental health nurse practitioners in public mental health', *Nursing administration quarterly*. 40(3): p. 212-224.

- Pullen, R.L.J. (2022) 'The importance of accreditation', *Nursing Made Incredibly Easy*. 20(3): p. 47-48.
- Puras, D. (2019) *Statement by Dainius Puras, Special Rapporteur on the right of everyone to the enjoyment of the highest attainable standard of physical and mental health*. 74^e session de l'Assemblée générale, New York. 29 octobre 2019. <https://www.ohchr.org/en/statements/2020/05/statement-dainius-purasspecial-rapporteur-right-everyone-enjoyment-highest>.
- Quemada-González, C. et al. (2022) 'Study protocol: a randomised, controlled trial of a nurse navigator program for the management of hepatitis C virus in patients with severe mental disorder', *BMC Nursing* 21(1): p. 92.
- Rice, V.H. et Stead, L.F. (2008) 'Nursing interventions for smoking cessation', *Cochrane Database of Systematic Reviews*, 2008(1).
- Scheydt, S. et Hegedüs, A. (2021) 'Tasks and activities of advanced practice nurses in the psychiatric and mental health care context: a systematic review and thematic analysis', *International Journal of Nursing Studies*, 118: p. 103759.
- Sharrock, J., Happell, B. et Jeong, S.Y.S. (2022) *The impact of Mental Health Nurse Consultants on the care of general hospital patients experiencing concurrent mental health conditions: An integrative literature review*. *International Journal of Mental Health Nursing*. 31(4): p. 772-795.
- Shrivastava, A. et Desousa, A. (2016) 'Resilience: A psychobiological construct for psychiatric disorders', *Indian Journal of Psychiatry*. 58: p. 38.
- Stewart, D. (2022) *La profession infirmière: une voix faite pour diriger - Investir dans les soins infirmiers et respecter les droits pour garantir la santé mondiale*. Rapport de la Journée internationale des infirmières. CII: Genève. <https://www.icn.ch/fr/ressources/publications-et-rapports?category=71&year=2022>.
- Stewart, D. et al. (2022) *Les personnels infirmiers en santé mentale dans le monde*. CII: Genève. https://www.icn.ch/sites/default/files/2023-04/ICN_Mental_Health_Workforce_report_FR_web_0.pdf.
- Thorncroft, G. et al. (2022) 'The Lancet Commission on ending stigma and discrimination in mental health', *The Lancet*. 400(10361): p. 1438-1480.
- Unützer, J. et al. (2020). 'Variation In the effectiveness of collaborative care for depression: does it matter where you get your care?', *Health Affairs*. 39(11): p. 1943-1950.
- Wand, T. et al. (2015) 'Evaluation of a nurse practitioner-led extended hours mental health liaison nurse service based in the emergency department', *Australian Health Review*. 39(1): p. 1-8.
- Wand, T. et al. (2016) 'Evaluating a new model of nurse-led emergency department mental health care in Australia; perspectives of key informants', *International Emergency Nursing*. 24(1): p. 16-21.
- Willard, J. (2015). *Structuring bioethics education: The question, the disciplines, and the integrative challenge*. *Ethics and Social Welfare*, 2015. 9(3): p. 280-296.
- Wray, J. et Aleo, G. (2021) *The importance of Continuing professional development (CPD) for nurses*. <https://blogs.bmj.com/ebn/2021/11/14/the-importance-of-continuing-professional-development-cpd-for-nurses/> [consulté le 9 février 2023].
- Yang, B.K., Idzik, S. et Evans, P. (2021) 'Patterns of mental health service use among Medicaid-insured youths treated by nurse practitioners and physicians: A retrospective cohort study', *International Journal of Nursing Studies*. 120: p. 103956-103956.
- Ziguras, S.J. et Stuart, G.W. (2000) *A Meta-Analysis of the Effectiveness of Mental Health Case Management Over 20 Years*. *Psychiatric Services*, 51(11): p. 1410-1421.



Conseil International des Infirmières
3, Place Jean Marteau
1201 Genève, Suisse
+41 22 908 01 00
icn@icn.ch

www.icn.ch

